

NOUVEAU JOURNAL  
*HELVÉTIQUE,*

OU

ANNALES LITTÉRAIRES  
*ET POLITIQUES*

DE l'Europe, & principalement de la Suisse;

*DEDIÉ AU ROI.*

---

---

M A R S 1773.

---

---



A NEUCHATEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.

.

.

---

NOUVEAU JOURNAL  
HELVÉTIQUE.

---

M A R S 1773.

---

PREMIERE PARTIE.  
ANNALES LITTÉRAIRES  
DE LA SUISSE.

---

I. Contes moraux & nouvelles Idylles de  
D.... & de Salomon Gessner. Zurich, chez  
l'auteur, 1773, in-4°, avec figures.

A V E C tous les honneurs typographi-  
ques, & des gravures exécutées de sa main,  
M. Gessner méritait encore d'être traduit, &  
ses nouveaux essais d'être comparés. Pein-  
tre & poète, il aime la nature, & il la chante.  
On trouvera dans ces nouvelles idylles le  
même coloris, le même mouvement doux

& intéressant, la même monotonie qui tient au genre, les mêmes défauts de la poésie descriptive qui surcharge les tableaux, une morale aimable, & la naïveté du sentiment, qui caractérise tous les ouvrages du poëte Suisse.

M. Diderot a enrichi cette édition de deux contes, qu'on appelle *moraux*. Dans l'un, M. Diderot établit qu'il n'y a guere d'amitié solide qu'entre des gueux; dans le second, que quelque dangereuses & injustes que paraissent les conséquences d'une loi, il y a toujours du danger à se mettre au dessus d'elle.

Nous ne rendrons aucune analyse de ces deux contes, parce qu'on n'analyse pas un conte: nous observerons seulement, que le privilege exclusif de la moralité ne tient pas à des aventures lugubres, ou à des esquisses des travers de la société: il y a de grandes leçons dans les contes d'Hamilton, il y a infiniment de philosophie dans ceux de M. de Voltaire; tout cela est très-gai & très-plaisant. On peut instruire en amusant, comme en intéressant. Il n'est pas d'un besoin si urgent de *faire toujours frissonner la peau, & couler les larmes*.

Pour remédier à l'inconvenient du romanesque de ces petits ouvrages qui prétendent à l'intérêt par les situations, M. Di-

derot propose de couper le récit par de petites circonstances étrangères : elles seraient, comme dans les *deux amis de Bourbonne*, de mettre la moitié du récit dans la bouche de M. le subdélégué Aubert, ou de M. Papin docteur de Sorbonne, à la demande d'une dame qui en connaît le commencement ; ou comme dans *l'entretien d'un pere avec ses enfans*, de faire interrompre ce pere par un médecin qui vient lui tâter le pouls, & raisonner morale, &c. Ajoutez à ces scènes épisodiques un dialogue suivi, comme celui des deux contes de M. Diderot, & vous aurez un drame bourgeois, auquel le conte revient par un cercle, sans qu'on s'en doute. Nous respectons sûrement très-fort les talens, la philosophie, la sensibilité éloquente, l'érudition éclairée de M. Diderot ; mais nous osons nous défier de cet étalage minutieux de petits moyens qu'on veut substituer à ceux à qui nous devons des chefs-d'œuvre, &c.

Les idylles qui forment ce volume ne sont pas toutes égales, il s'en faut bien : les mêmes détails reviennent quelquefois ; les métaphores absorbent les tableaux ; les fonds ont encore moins de variété. Malgré cela, il est un grand nombre de morceaux pleins de poésie, qui certainement enchantent l'i-

imagination : il suffit d'en faire connaître quelques-uns. " *La matinée d'automne.* Déjà  
" les premiers rayons du soleil doraient la  
" cime des montagnes , & annonçaient le  
" plus beau jour d'automne , lorsque Milon  
" se mit à la fenêtre. Le soleil brillait déjà à  
" travers les pampres, dont la verdure mêlée  
" de jaune & de pourpre , formait au dessus  
" de la fenêtre un berceau de feuillage, qu'a-  
" gitait doucement le souffle léger des vents  
" du matin. Le ciel était ferein , une mer  
" de brouillards couvrait la vallée ; sem-  
" blables à des îles , les collines les plus  
" hautes avec leurs cabanes fumantes , &  
" la parure bigarrée de l'automne , s'éle-  
" vaient du sein de cette mer à la clarté du  
" soleil. Les arbres chargés de fruits mûrs ,  
" offraient à l'œil le mélange piquant de  
" mille nuances de jaune & de pourpre ,  
" avec quelques restes de verdure. Milon ,  
" dans un doux ravissement , laissa errer ses  
" regards sur cette vaste contrée. Tantôt au  
" loin , tantôt plus près , il entendait le bê-  
" lement joyeux des brebis , les flûtes des  
" bergers , & le gazouillement des oiseaux  
" qui tour à tour se poursuivaient dans le  
" vague des airs , ou se perdaient dans le  
" brouillard de la vallée. Plongé dans une  
" rêverie profonde , il resta long-tems im-

5 mobile. Mais soudain transporté d'un  
 22 saint enthousiasme, il prit la lyre qui était  
 22 suspendue au mur, & chanta ainsi. ....  
 Il chante son bonheur, son épouse, ses en-  
 fans, sa vie domestique, dont ils embellis-  
 sent les instans. " Tandis qu'il chantait  
 22 ainsi, Daphné entra, tenant sur chacun  
 22 de ses bras un enfant plus beau que l'a-  
 22 mour. Le matin rafraîchi par la rosée, est  
 22 moins touchant que l'était Daphné, les  
 22 joues couvertes de larmes de joie: ô mon  
 22 ami, dit-elle! en soupirant, que je suis  
 22 heureuse, nous venons, ah! nous ve-  
 22 nons te remercier de ce que tu nous aimes.  
 22 A ces mots, il les pressa tous trois dans  
 22 ses bras, ils ne parlaient pas, ils jouif-  
 22 faient. Ah! qui les eût vus dans cet inf-  
 22 tant, eût senti jusqu'au fond de l'ame,  
 22 que la vertu seule est heureuse!

L'idylle d'*Amyntas* offre de la noblesse,  
 l'intérêt de la vertu, & une simplicité tou-  
 chante. Celle de *Chloë* est gracieuse. *Gli-  
 cere*, dont le sujet est épuisé, est très-piquant  
 ici, par une douce mélancolie, un ton plain-  
 tif sans douleur, & la piété filiale. *Glicere*  
 est entre les bras de son séducteur; son maî-  
 tre est beau, riche & généreux; mais le souve-  
 nir de sa mere veillait sur son cœur. " Ah!  
 22 si jamais ta respectable mere t'avait vu

„ souffrir d'indignes caresses! Cette pensée  
 „ seule me donna la force de m'arracher  
 „ aux bras du séducteur & de m'enfuir. A  
 „ présent, je viens, qu'il m'est doux de  
 „ l'oser encore! je viens pleurer sur ta tombe.  
 „ Hélas, pauvre infortunée! faut-il que je  
 „ t'aie perdue si jeune! Je languis comme  
 „ un œillet privé du seul appui qui soutenait  
 „ sa tige tremblante (languir est une ex-  
 „ pression impropre). Voici une coupe d'eau  
 „ pure que je verse à l'honneur de tes ma-  
 „ nes. Agrée ces guirlandes! reçois mes lar-  
 „ mes! . . . . La vertu, l'innocence & la  
 „ crainte des dieux feront le bonheur de  
 „ ma vie. Ainsi l'indigence ne troublera  
 „ jamais la sérénité de mes jours. Que je ne  
 „ fasse rien que tu n'eusses approuvé du sou-  
 „ rire de ta tendresse, & je suis sûre d'être  
 „ comme tu l'as été, chérie des dieux &  
 „ des hommes. „

Le *Bouquet*, *Iris* & *Eglé* font d'une poé-  
 sie délicate & aimable. Il y a plus de gran-  
 deur dans *Ménalque* & *Alexis*, & non moins  
 de vérité. “Ménalque était vieux. Déjà les  
 „ ans avaient penché sa tête octogénaire.  
 „ Des cheveux argentés ombrageaient son  
 „ front. Sa barbe blanche retombait sur sa  
 „ poitrine, & un bâton rassurait ses pas  
 „ chancelans. Comme celui qui après les

» travaux d'un beau jour d'été, se repose  
» satisfait à la fraîcheur du soir, & rend  
» graces aux dieux, en attendant le paisible  
» sommeil, ainsi Ménalque avait consacré  
» le reste de ses jours au culte des immor-  
» tels & au repos; car il avait travaillé,  
» il avait fait le bien, & tranquille & serein,  
» il attendait désormais le sommeil du tom-  
» beau. Ménalque voyait la bénédiction  
» répandue sur ses enfans. Il leur avait  
» donné de nombreux troupeaux, & de  
» riches pâturages. Pleins d'une tendre in-  
» quiétude, tous s'étudiaient à l'envi à  
» embellir ses vieux jours, & à lui rendre  
» les soins qu'il avait eus de leur jeunesse.  
» C'est un devoir que les dieux n'ont jamais  
» laissé sans récompense. Souvent assis de-  
» vant sa cabane, à la douce chaleur du so-  
» leil, il contemplait ses jardins soigneu-  
» sement cultivés; & dans un vaste loin-  
» tain, les travaux & la richesse des champs.  
» D'un air affable & caressant, il engageait  
» les passans à s'arrêter près de lui. Il écou-  
» tait encore avec intérêt les nouvelles du  
» voisinage, & se plaisait à apprendre de  
» l'étranger les mœurs & les coutumes des  
» pays lointains.  
» Les enfans de ses enfans, l'amusement  
» le plus cher à sa vieillesse, venaient fo-

„ lâtrer auprès de lui. Arbitre de leurs jeux ,  
 „ il jugeait leurs petits différends , & les  
 „ accoutumait à être bons , faciles & com-  
 „ patissans pour les hommes & pour le moin-  
 „ dre des animaux. Aux jeux variés qu'il  
 „ leur enseignait , se mêlait toujours quel-  
 „ qu'instruction frappante & simple. Lui-  
 „ même faisait leurs jouets. Sans cesse ils  
 „ accouraient en criant . . . oh ! fais-nous  
 „ encore ceci . . . . . & puis encore cela.  
 „ Quand ils l'avaient obtenu , ils se préci-  
 „ pitaient à son cou , ils sautaient de joie ,  
 „ & le vieillard fourrait à leurs transports ;  
 „ il leur apprenait à tailler le jonc , à en  
 „ faire des flûtes & des chalumeaux . . . . .  
 „ Quelquefois encore , il leur racontait  
 „ quelque histoire intéressante ; alors on  
 „ les voyait assis à terre ou sur le seuil de  
 „ la porte , tous la bouche ouverte & les  
 „ yeux attachés sur ses lèvres. „ On croit  
 voir un tableau de Greuze. Combien une  
 simple bambochade devient pittoresque &  
 noble sous le pinceau de l'homme de gé-  
 nie ! M. Gessner fait le rendre mâle & ner-  
 veux dans le conte Helvétique de *la jambe  
 de bois*. Un jeune berger faisait paître ses  
 chevres sur un montagne , lorsqu'il vit un  
 vieillard avec une jambe de bois qui la gra-  
 vissait. Il l'interroge ; le vieillard répond ;

« Depuis la journée sanglante de Nefels, je viens une fois tous les ans sur cette montagne; mais je le sens, j'y viens pour la dernière fois. D'ici je vois encore tout l'ordre de la bataille, où la liberté nous fit vaincre. Regarde: c'est de ce côté que s'avavançait l'armée ennemie. Des milliers de lances étincelaient au loin avec plus de deux cents chevaliers couverts de superbes armures. Les panaches qui ombrageaient leurs casques s'agitaient sur leurs têtes, & la terre frémissait sous les pas de leurs chevaux. Déjà notre petite troupe avait été rompue. Nous n'étions que 3 à 400 combattans. Les cris de la détresse retentissaient de tous côtés, & la fumée de Nefels embrasé remplissait la vallée . . . . Déjà nous avions chargé onze fois: mais toujours forcés de nous retirer à l'abri de ces hauteurs, nous y resserrions nos rangs aussi inébranlables que le rocher qui nous protégeait. Enfin renforcés par trente guerriers de Schwitz, nous tombâmes tout à coup sur l'ennemi, comme la chute d'une montagne. . . . De toutes parts les ennemis se renversent les uns sur les autres pour échapper à notre fureur. J'étais au milieu de la mêlée: un cavalier ennemi me renversa dans sa fuite, & son cheval me fracassa la jambe. Le guer-

rier qui combattait le plus près de moi, m'ayant apperçu, me chargea sur ses épaules, & courut ainsi en me portant hors du champ de bataille.... Je fus soigné & guéri... mais je n'ai pu découvrir celui à qui je dois la vie . . . ., Le jeune berger lui dit, c'est mon pere. Il m'a souvent raconté l'histoire; il est mort, je suis pauvre, je garde les chevres pour vivre. Le vieillard l'emmena chez lui, & lui donna sa fille.

On trouve à la fin de ce recueil une lettre sur le paysage, faite avec goût. M. Gessner y prouve par son expérience citée, que la méthode la plus sûre, est de travailler d'après *les grands maîtres & la nature*, & de comparer les deux expressions.

II. *Voyages de Richard Pockocke, en Orient, dans l'Egypte, l'Arabie, la Palestine, la Syrie, la Grece, la Thrace, &c. Traduit de l'anglais sur la seconde édition, par M. EYDOUS. Nouvelle édition soigneusement corrigée & augmentée de quelques notes. 6 vol. in-12. Neuchatel, 1773.*

IL y a long-tems que les voyages de M. Pockocke jouissaient d'une réputation juste-

ment acquise. Il s'en est fait deux éditions en Angleterre, dont l'une est enrichie de figures, d'inscriptions, & de cartes géographiques. La traduction allemande est aussi accompagnée de gravures, & de notes très-utiles, sur-tout quant à la partie botanique. On citait cet ouvrage comme les meilleurs mémoires que l'on ait sur l'Orient. M. Eydous en a donné une traduction française ; mais elle a été publiée avec une précipitation qu'il est aisé d'appercevoir. La nouvelle édition que vient d'en donner la Société Typographique de cette ville a été revue avec soin. Si l'on n'a pas pu corriger toutes les négligences de style qui s'étaient glissées dans la première édition, on en a du moins considérablement diminué le nombre. Une partie des notes ajoutées ont été fournies par un membre des deux sociétés de Londres ; plusieurs sont tirées de l'édition allemande ; d'autres enfin ont paru nécessaires aux éditeurs, pour expliquer certains termes techniques qui auraient pu embarrasser le lecteur. Comme l'auteur n'a pas embrassé avec la même étendue tout ce qu'il y a de curieux dans l'Orient, on a indiqué dans les notes les principaux ouvrages que l'on peut consulter pour acquérir une pleine connaissance de ces pays si curieux & si célèbres.

Il serait à souhaiter que l'on trouvât dans l'édition française les gravures qu'on a jointes à l'édition originale. La Société de Neuchâtel n'a pas perdu de vue le dessein de les publier, & elle rendra par-là un service essentiel aux savans & aux amateurs des beaux arts.

Le voyageur commence sa relation par la basse-Egypte, où il aborda avec toutes les lumieres & les secours nécessaires, sur-tout avec une connaissance profonde des auteurs anciens qu'il a sans cesse consultés. Il voyage avec *Hérodote*, *Diodore*, *Pausanias*, *Pline*, à la main; & dans les lieux relatifs à l'histoire sainte, il a constamment sous les yeux l'ancien & le nouveau testament & l'historien *Josèphe*. Géographie, antiquités, architecture, monumens anciens, tout ce qui se rapporte à ces objets curieux est très-bien développé; mais l'auteur ne paraît pas s'être attaché autant à l'histoire naturelle; on a tâché de suppléer à ce défaut dans quelques notes ajoutées ou traduites de l'allemand. Pour donner une idée de l'Egypte ancienne & moderne, M. Pockocke conduit d'abord ses lecteurs à Alexandrie; il passe à Rosette, à Damiette, à Madoura, lieux célèbres par les infortunes des Croisés. Le labyrinthe, le lac Mœris l'occupent ensuite. De là il

remonte vers la Thébaïde & l'ancienne Ethiopie ; il voit les cataractes du Nil , qui ne sont pas plus considérables peut-être que quelques-unes de celles de l'Europe. De retour au Caire , il s'embarque sur la mer Rouge , passe l'Arabie Pétrée , & parvient au mont Sinai. Le tableau des mœurs , du gouvernement & des antiquités de l'Égypte , sert à délasser les lecteurs fatigués de tant de courses. Nous en donnerons ici quelques traits. " Les naturels de l'Égypte sont un peuple paresseux , dont tout le plaisir consiste à rester assis , & à entendre réciter des contes ; il paraît qu'ils ont toujours mieux aimé le repos que le travail. C'est à leur indolence qu'on peut attribuer , suivant notre auteur , cette multitude de fables qu'ils ont introduites dans leur religion , & où les Grecs & ensuite les Romains ont puisé leur mythologie. Ce défaut d'activité peut venir de la chaleur excessive du climat , qui les énerve. Il sont encore malins & envieux au suprême degré : ce qui les empêche de former des liaisons entr'eux. Quoique fort ignorans , ils sont naturellement fourbes , menteurs & dissimulés. Ne pouvant concevoir que les voyageurs viennent dans leur pays uniquement pour voir des ruines , ils s'imaginent que leur but est d'y découvrir

des trésors; & comme ils ne leur en voient point emporter, ils croient qu'ils ont le pouvoir de les enlever par le secours de la magie. Ce préjugé cause souvent de l'embarras aux voyageurs. Les Egyptiens ont appris des Arabes à exercer l'hospitalité, & à être fideles à ceux qu'ils ont pris sous leur protection. L'agriculture, dont la plupart des habitans du pays sont occupés, ne leur coûte pas beaucoup de peine; le principal point est l'arrosement des terres. Les Arabes sont avides de butins, ils ont de très-bons chevaux qu'ils manient, de même que leur pique, avec beaucoup de dextérité. Les *Turcs* forment une classe distincte des naturels du pays & des Arabes. Ce sont pour la plupart des gens en place que le grand-seigneur envoie, & qui sont plus avides d'argent & d'autorité, & beaucoup plus adroits que les Egyptiens à conduire une intrigue. Leur politique est surtout employée à se détruire les uns les autres. Comme ils ne s'occupent ni de la lecture, ni des arts, leur curiosité se borne à ce qui concerne leurs affaires. On rapporte quelques traits de la perfidie la plus raffinée, & en même tems la plus atroce..... „ Il y a quelques années, dit l'auteur, qu'un pacha voulant se défaire d'un bey; & craignant

gnant qu'il ne refusât le café qu'on lui présentait, donna ordre à l'esclave qui devait le lui servir dans le même tems qu'un autre en servirait à lui-même, de faire un faux pas & de laisser tomber la tasse. Là dessus le pacha pria le bey de prendre le sien, ce qu'il n'osa refuser. Il le but, & fut empoisonné.

L'éducation des Egyptiens se réduit pour l'ordinaire à savoir lire & écrire. Les Coptes apprennent outre cela à tenir les livres de comptes ; mais les Turcs savent rarement lire, excepté ceux qu'on destine à exercer quelque emploi. Les esclaves sont mieux élevés, suivant nos mœurs ; ils entendent le Turc & l'Arabe ; ils écrivent parfaitement les deux langues ; & ils ne négligent rien pour se perfectionner dans leurs exercices, qui consistent à monter à cheval & à lancer le javelot. . . . Il n'y a point de mahométan, quelque chétif qu'il soit, qui ne se croie fort au dessus d'un chrétien ; & dans les endroits où il n'y a point de subordination, qui n'aille de pair avec lui & ne le méprise. Les Arabes & les gens de la campagne sont plus affables ; mais ils se rendent incommodes par leur curiosité, & par les questions qu'ils font. Lorsqu'ils sont entr'eux, les Turcs observent scrupuleusement

B

les bienséances. Un homme constitué en dignité, tient l'étrier de celui qui occupe un poste plus élevé que le sien. Lorsqu'on les aborde, ou qu'on passe près d'eux, ils saluent en avançant la main droite; & la portant sur la poitrine, ils accompagnent ce mouvement d'une inclination de tête. Les Arabes saluent en joignant les mains, & penchant la tête vers celle de la personne qu'ils rencontrent, & à qui ils souhaitent plusieurs fois *la paix*; mais un Turc ne fait jamais ce souhait à un chrétien. S'ils promettent une grace, ils portent la main au turban, ce qui signifie la même chose que s'ils disaient *je vous le promets sur ma tête* . . . . . Lorsque les Coptes ont compagnie chez eux, les enfans ne s'assoyent pas devant leurs parens, à moins qu'on ne leur ordonne de le faire... La boisson du bas peuple est une espece de biere d'orge, sans drêche, qu'on appelle *bouzy*, dans laquelle ils mettent une drogue qui enivre. Elle est aigre, épaisse, & ne se garde pas plus de trois ou quatre jours. Il paraît qu'on connaissait déjà cette liqueur du tems d'Hérodote. Ils boivent rarement pendant les repas, à moins qu'ils n'aient du vin. Ils mangent assis, avec les jambes croisées, ou à genoux. Ils ne font usage ni de couteau, ni de fourchette; ils dépecent la

viande avec les doigts ; & le maître du logis , pour faire plus de politesse à ses hôtes , leur jette de tems en tems un morceau de celle qu'il a sur son assiette. Au reste leurs fréquentes ablutions rendent cet usage moins dégoûtant. On sert le café immédiatement après le dîner. Leurs mets sont le pilau , la soupe , le *dulma* , c'est-à-dire une végétal quelconque farci avec de l'oignon , des ragoûts sans épiceries , des piéces de viande rôtie & coupée menue. Chez les Arabes , si la compagnie est peu nombreuse , on étend une peau ronde par terre ; & si elle est nombreuse , une grande piéce de gros drap qui couvre toute la chambre , sur laquelle on pose environ dix plats , qu'on répéte six à sept fois , avec un mouton , ou un agneau bouilli ou rôti , sans la piéce du milieu. Après qu'une compagnie s'est levée , une autre prend sa place , jusqu'à ce que tout soit mangé. Il arrive souvent qu'un prince Arabe dîne devant sa porte , & appelle tous les passans , sans en excepter les mendiens , en leur criant , *bisimillah* , au nom de Dieu. Ceux-ci se mettent à table ; & après qu'ils ont mangé , ils se retirent , en disant , *hamdellilah* , Dieu soit loué ! Les Arabes sont grands partisans de l'égalité ; ils ne mettent aucune différence entre les

hommes , & se font aimer par leur générosité & leur hospitalité. Lorsqu'on va dans la tente d'un Arabe , on fait à l'instant du pain , que l'on vous sert avec du lait aigre & des concombres , si c'est la saison , des œufs frits , de l'huile pour tremper le pain , du fromage salé , &c. C'est leur faire affront que de ne pas manger chez eux ; & le plus grand honneur qu'on puisse leur faire , est de venir auprès de quelqu'un , se mettre sous sa protection. Cela est si vrai , que si deux Arabes sont brouillés , & que l'un aille manger chez l'autre , ils oublient à l'instant toute leur rancune.

C'est par tous ces détails intéressans que M. Pockocke fait connaître les pays qu'il parcourt , en homme qui sait observer. La description de la Palestine , qui suit immédiatement celle de l'Egypte , servira beaucoup à éclaircir certains passages des livres saints , & à développer divers points de l'histoire de la religion. Ce voyage est suivi de celui de la Syrie & de la Mésopotamie. Toutes les isles de la Méditerranée & de l'Archipel sont décrites avec une précision que l'on ne trouve pas ailleurs. Le célèbre voyageur parcourt ensuite l'Asie mineure & l'Ionie. On voit avec lui la Troade , la Thrace & Constantinople. Enfin , M. Pockocke , de

retour en Europe , traverse rapidement l'Italie , l'Allemagne & quelques autres pays. A en juger par ce qu'il dit de la Suisse , on voit qu'il n'a pas cru devoir entrer dans les mêmes détails touchant ces contrées généralement plus connues. On ne rencontre rien de neuf dans sa relation , qui est bien loin d'être exacte & complète. Ainsi la partie la plus considérable & la plus curieuse de cet ouvrage est celle qui regarde l'Orient. Et nous ne doutons pas qu'il ne soit reçu en France avec le même empressement qu'il a fait naître en Allemagne & en Angleterre.

---

III. *Discours chrétiens* : avec cette épigraphe : *Christ est-il divisé ?* 1 Cor. 1, 13. *Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1773. 1 vol. grand in-8°.*

CES discours sont des sermons prononcés dans une église réformée de la Suisse , assez voisine du lieu que nous habitons pour que nous puissions aisément les reconnaître. L'auteur ne pourra pas être long tems caché , & il ne paraît pas qu'il ait aucune raison de garder l'anonyme , à moins que l'on ne prétende soutenir qu'il est toujours

dangereux de se tirer du pair. Dira-t-on que cette exacte impartialité dont on fait profession dans ces discours, est sujette à bien des inconvéniens, qu'il n'est pas permis à un ministre évangélique de n'adopter aucun autre système que celui de Christ, aucun autre livre symbolique que l'évangile? Eh! plutôt à Dieu que cette façon de penser eût pu prévaloir il y a plus de deux siècles! Une autre objection plus forte peut-être, c'est que des sermons destinés à l'instruction du peuple, doivent être soumis à une certaine méthode, quelquefois gênante pour l'homme de génie, mais toujours nécessaire pour la multitude. Il n'est pas d'une nécessité indispensable de faire un exorde à chaque discours; mais bien des gens trouveront, & nous avouons que nous sommes de ce nombre, qu'il n'est guère permis de *s'y laisser aller à de lyriques transports*. Quant à la connexion exacte, mais souvent inutile, aux discussions critiques; qui ne sont bonnes que pour les commentateurs, à ces divisions tournées & retournées, qui deviennent on ne peut pas plus fastidieuses, à ces conclusions annoncées long-tems à l'avance, comme si l'on prévoyait l'ennui qu'éprouve l'auditeur; tout cela doit être abandonné à la juste censure des éditeurs, car ce n'est

pas le libraire qui parle dans la préface. Pour nous, en qualité de journalistes, nous soufcrivons avec plaisir aux éloges donnés au génie de l'auteur, & plus encor à sa façon de penser, à son caractère moral. C'est le plus beau trait qui distingue le ministre évangélique, une âme forte, un esprit supérieur aux préjugés, un cœur assez noble pour embrasser tous les hommes, quelles que soient leurs opinions, & même leurs fautes, par les sentimens d'une bienveillance universelle.

Ce volume renferme dix sermons : le premier sur les *principes du vrai contentement*, fut prononcé lorsque l'auteur fut appelé à l'église du lieu dont il est encore le pasteur. Il indique quatre sources du contentement. " Non, croyez-moi; non, ce n'est pas sur la terre, ce n'est ni dans la fade douceur & la stérile abondance de ses biens, ni dans l'éclat *rapidement passager* de ses distinctions & de *ses pompes*, que réside ce trésor si recherché du contentement; c'est dans l'homme docile aux inspirations de la sage nature, c'est dans un esprit que les grands principes de la raison gouvernent, c'est dans une âme que la foi illumine & élève, c'est au fond d'un cœur intègre & libre, généreux & sublime, que se trouve

ce rare assemblage de tous les biens. Tels étaient les principes du contentement de S. Paul; telles sont les sources où nous puiserions un même contentement. Écoutez donc, retenons, imprimons dans nos cœurs, pratiquons, éprouvons nous-mêmes. Ce qui met notre âme en repos dans ce flux & reflux perpétuel d'événemens divers, ce qui l'arrête au sein même des agitations les plus bruyantes, ce qui nous *apprend à être contents en tout état*, quel qu'il puisse être, ce sont: I. Les conseils de la simple & sage *nature*. II. Les principes lumineux d'une saine & sage *raison*. III. Les sublimes & fortifiantes vérités de la *foi*. IV. Et enfin, ce qu'il faut supposer pour que ce que nous venons de nommer produise son effet, ce sont les sentimens délicieux & vraiment relevans d'une *conscience sans reproche devant Dieu & devant les hommes*.

Qu'est-ce que l'auteur entend par la *nature*? "C'est la nature dans sa primitive simplicité, cet instinct éclairé, qui craint d'ajouter aux besoins véritables, qui craint de multiplier les douleurs. . . . Que de tourmens de corps & d'esprit on s'épargnerait, si ses conseils étaient écoutés & suivis! . . . Le nécessaire, voilà quel serait notre unique but. Or, ce nécessaire, il se réduit à peu

de choses, & je soutiens qu'il n'est refusé à personne. Car, si vous me nommez des fainéans & des déréglés, des victimes de l'intempérance ou d'une fausse & indigne honte, vous sortez aussi-tôt du point précis de la question, & je demande: la nature les a-t-elle conseillés ces hommes brutaux, quand en dépit de la Providence, ils ont voulu la misère? Hors de là, & à parler généralement, il est un nécessaire à la portée d'un chacun; & s'il n'est pas toujours accordé à nos impatiens desirs dans l'instant même, du moins l'obtient-on tandis qu'il en est tems. Mais à quoi sert ce qui excède ces besoins naturels, & pourquoi nous charger d'un travail sans récompense? Qu'est-ce donc? Voyons un moment, qu'est-ce qui nous reviendra de la recherche empressée, & de la turbulente jouissance de ce superflu? On le recherche, on est *travaillé des moyens*, jour & nuit, sans relâche, la vie se consume, on s'est privé de tout ce qu'elle a de plus réel & de plus doux. Réussit-on? c'est bien pis encore. Les peines redoublent, le succès ne fait qu'irriter, qu'enhardir la cupidité; ce n'est plus qu'égarément d'esprit, que dérèglement de cœur; qu'un affreux délire, où l'on ne fait plus ce qu'on veut... Je connais un certain monde assez, pour

favoir qu'on n'y regarde qu'avec pitié & comme autant d'hommes informes, ces peuples éloignés, qui ne connaissent point les superfluités du nôtre, & qui ont reçu de leur climat un tempérament robuste, que leur frugalité entretient, & qui préfèrent leurs *affreux* déserts aux plus riantes contrées. Quel défaut de discernement, dit-on ! Quelle dépravation de goût ! Quelle stupidité profonde ! Que ces barbares sont à plaindre ! Oui, tant à plaindre ! Et nous sommes donc & plus sages qu'eux, & plus heureux, avec nos esprits toujours embarrassés de fantastiques besoins, avec nos imbécilles délicatesses, & nos pitoyables aversions, avec ces riens auxquels nous donnons tant d'importance, disons avec notre enfance éternelle ! Nous sommes donc & plus sages & plus heureux, lorsque nous voulons lui substituer l'art, qui n'en fera jamais qu'une grossière imitation ! Hélas ! toute notre supériorité de raison ne servirait qu'à augmenter nos besoins, & nos peines par conséquent ; & la raison toute simple de ces barbares leur apprend à se borner. Les uns veulent absolument ce qui ne dépend point d'eux, & les autres savent jouir des biens qui leur sont offerts, sans s'inquiéter de ceux qu'on ne se procure que difficile-

ment , & presque jamais que par le sacrifice des véritables. En un mot , la nature leur inspire le contentement en tout état , parce qu'il n'en est aucun qui ne fournisse exactement aux besoins de la nature. „

Nous avons choisi ce morceau pour donner une idée de la maniere de l'auteur , lorsqu'il veut être simple & se mettre à la portée de les auteurs. En voici un autre dans un autre genre. Dans le sermon sur la *colere*, l'orateur s'attache à prouver que cette passion est quelquefois *louable*, *généreuse*, *magnanime*: écoutons-le lui-même. “ Ici, mes freres, il faut de toute nécessité supposer des cas , dans lesquels nous ne soyons pas personnellement intéressés , & qui dès lors ne peuvent nous émouvoir que par leur sensible rapport avec ce bien suprême de la justice & de la vérité. que le Seigneur met si hautement au dessus de tout le reste. Vous reconnaîtrez à ce trait , à ce seul trait, l'homme animal ; c'est qu'il est l'indifférence même pour tout ce qui ne touche point à ses intérêts personnels ; mais qu'il ne fait point se posséder , qu'il ne met aucunes bornes à ses fureurs , si lui-même il est devenu l'objet de quelque trait d'injustice ou de violence. Eh ! ne les entendez-vous pas de toutes parts , ces aigres clameurs de l'am-

bition traversée, de l'orgueil mortifié, de l'avidité prise elle-même & se débattant dans les pièges de l'avidité!... Mais ces mêmes hommes, qui crient si haut à l'outrage & à la réparation, s'ils sont une fois rentrés dans leur droits, ils ne connaissent plus de droits violés, plus de justice à rendre à personne. Qu'ils sont lâches & profanes dans leur indifférence, ces hommes d'ailleurs si facilement irritables! Avec quel *indignant* sang-froid ils peuvent entendre parler, tantôt d'une fastueuse opulence, dans laquelle se trouvent incorporés même les débris du malheureux, & tantôt de ce luxe énorme, qui tend à effacer toute différence dans les conditions, & qui peut aller par cela même à la subversion de tout ordre dans la société; tantôt de cette subtile ruse, qui se moque de tout ce qu'il y a de plus saint, qui se *moque* de la vérité & des maximes de l'honneur, comme si ce fussent des objets de néant, & tantôt de cette audacieuse calomnie que l'envie déchaîne, qui sert l'atroce vengeance, qui s'acharne sur les réputations les mieux méritées, & qui après avoir exercé ses jalouses perfidies, ne craint pas même de paraître..... O, comme au milieu de tout cela tant de gens demeurent immobiles, eux qui, le plus légèrement

bleffés dans leurs droits, voudraient que toute la terre s'armât pour leur querelle ! Encore une fois, c'est à ce trait, à ce trait tout feul, que vous reconnoîtrez le chrétien qui ne l'est que de nom, l'homme de terre & de boue, l'homme fans ame. Mais tout au contraire, quand une ame naturellement honnête & droite est encore élevée, aggrandie par l'esprit du christianisme, devenue presque insensible aux outrages qui la regardent, *si faiblement elle est affectée*, ah ! comme elle s'émeut, & s'échauffe, & s'embrase à l'aspect de l'audace & de l'imposture, & du mépris de Dieu & des loix ! Tous ces outrages faits à la vérité, mes freres, ils retombent sur une telle ame, ils la percent & la brûlent. A une ame de cet ordre il faut de pareilles occasions ; c'est alors, alors, qu'elle déploie *ses puissances*, alors qu'elle fait voir de quel sublime soufflé de vie elle est animée, & avec quelle force elle tient à Dieu & à sa gloire, à l'humanité & à ses vrais intérêts, à tout cet univers & à l'harmonie qui le soutient. Non, certainement, une telle ame ne se laissera pas remuer par de moindres causes. L'amour du vrai & du bien, & par conséquent une bienveillance universelle & impartiale, tel est le fonds qui la constitue, tel le sentiment immortel qui,

la domine; & c'est par la divine vertu de ce sentiment vivant en elle, qu'elle demeure à jamais irréconciliable avec la basse & l'iniquité, & qu'elle ne cessera de leur résister & de les combattre. Ainsi nous voyons notre divin maître, agneau d'une infinie douceur, lorsqu'il est personnellement outragé, ne répondre que par un *adorable* silence; & lorsqu'on profane les lieux saints, lorsqu'on insulte en face à la majesté de son pere, pour ainsi dire transformé en lion; & tonnait ailleurs *d'une voix de Dieu* contre cette imposture pharisaïque, dont il gémit au fond de son cœur. Ainsi fait se mettre en colere quiconque participe à sa céleste nature. O glorieuse ressemblance! Ame divinement grande dans un corps vil & toujours penché vers la terre! O passions anoblies, sanctifiées par l'esprit qui les meut! O colere, qui n'est en elle-même qu'un grossier instinct, qu'un sang qui bouillonne, que des esprits qui se troublent, & qui se change ainsi, sous le nom d'indignation, en un mouvement d'une sainte grandeur, dans toutes les ames droites & grandes! Quand est-ce que nous serons assez maîtres de nos affections, pour ne plus connaître que cette majestueuse colere, cette colere qu'allument en nous le zele & la charité même, & qui

montre en nous une ame venue de Dieu & faite pour Dieu !.... Ce morceau a plus de chaleur , de mouvement , mais en même tems moins de netteté & de précision. L'orateur fait connaître la colere légitime & généreuse , par ses contraires & par son principe ; il ne parle point de son but & de ses effets. L'homme magnanime s'irrite contre le vice , & il plaint le vicieux ; il s'efforce de détruire l'un , & de sauver l'autre. La colere permise fait le bien des hommes , & jamais leur malheur : si par une indignation louable dans son principe , on fait le mal de quelque particulier , ce mouvement devient criminel & condamnable. Le bien ne produit jamais que le bien.

Après ces deux exemples , nous pensons que nos lecteurs font à même de juger le volume de sermons que nous annonçons. Ils rencontreront peut-être quelques expressions inexactes , quelques phrases obscures , quelques tournures entortillées ; mais on y verra des idées fortes & vraies. On sera quelquefois arrêté par des écarts d'imagination ; mais on sera amplement dédommagé par des traits de génie. Les éditeurs demandent à la fin de l'avant-propos , si l'on veut un plus grand nombre de discours de la même main ; nous ne doutons pas que le public ne s'em-

presse de faire la réponse , & qu'elle ne soit telle que l'exigent les talens de l'orateur chrétien.

---

IV. *Samlung, &c. Histoires de la Bible, avec des figures en taille-douce. Vinterthur, 1772, in-8°.*

*Henri Steiner & compagnie, libraires-imprimeurs à Vinterthur dans le canton de Zurich, proposent de donner par souscription soixante morceaux détachés de l'histoire sainte, avec des figures gravées avec soin sur les meilleurs originaux par le célèbre artiste J. R. Schellenberg. On a choisi dans l'ancien testament les traits les plus propres à former le cœur des jeunes gens. Tout le monde connaît les cent & quatre histoires de la bible, publiées en allemand par Hubner, traduites en français, & réimprimées presque par-tout à l'usage des écoles. On sait combien cet ouvrage est sec, mal lié & peu propre à toucher & à instruire. Ces défauts bien reconnus, ont engagé un homme de goût de publier à Zurich un ouvrage dans le même genre, sous le titre de *biblische Erzählungen für die Jugend*. C'est à ces morceaux de l'histoire sainte que M. Schellenberg*

Schellenberg a joint des figures, dont l'utilité est reconnue dans l'éducation.

Le papier, l'impression & la gravure répondront à l'attente du public. Le prix de la souscription est de 5 fl. 30 cztz. Le louis d'or à 10 fl., dont on paiera 10 fl. en souscrivant, & le reste en recevant l'ouvrage, qui sera délivré à la fin de cette année.

---

*V. Seconde loterie de l'hôpital général de Geneve.*

LES billets signés par deux directeurs de l'hôpital, se distribueront dès le 15 mars 1773, au bureau établi à cet effet à l'hôpital; & pour la commodité du public, on en trouvera aussi chez tous MM. les directeurs, & chez M. l'hôpitalier.

La mise de la première classe sera de 12 l. argent courant de Geneve, celle de la seconde de 24 liv., & celle de la troisième & dernière classe de 24; en tout 60 liv. argent courant de Geneve.

On n'admettra point de devise.

Les tirages de la loterie se feront publiquement dans une des salles de l'hôtel-de-ville, sous la présidence & l'inspection de M. le syndic & des autres membres de la noble direction de l'hôpital.

Le tirage de la premiere classe se fera le jeudi premier juillet , celui de la seconde le jeudi 19 août , & celui de la troisieme & derniere classe le jeudi 30 septembre 1773.

A chaque tirage, il sera tiré de la roue où se trouveront les numéros de 10000 billets , un nombre de numéros égal à celui des lots , & la liste du tirage sera imprimée & rendue publique le plutót possible.

Tous les billets participeront au fort de tous les tirages , & devront être nourris & échangés après le tirage de chacune des deux premieres classes au bureau de la loterie , contre de nouveaux billets pour la classe suivante , portans le même numéro ; & les billets qui n'auront pas été nourris au plus tard le lundi 9 août pour la seconde classe , & le lundi 20 septembre pour la troisieme & derniere classe , seront perdus pour les propriétaires , & dévolus à l'hópital qui en disposera.

Les personnes qui paieront le billet en entier , recevront à la fois les trois billets pour les trois classes , lesquels ne pourront être échangés , & seront marqués *payé en entier*.

Le paiement des lots se fera à l'hópital au bureau de la loterie , en argent courant , ou en louis d'or neufs de France au cours de la place , aux porteurs des billets auxquels ils seront échus , huit jours après le tirage

de chacune des deux premières classes, & quinze jours après le tirage de la dernière, sous la déduction de dix pour cent sur la valeur des lots.

Les lots dont on n'aura pas exigé le paiement dans le terme de cinq années après le dernier tirage, resteront acquis à l'hôpital.

NB. *Le prix moyen du change entre la France & Geneve est 5 liv. argent de France pour 3 liv. argent courant de Geneve; en sorte que sur ce pied-là le gros lot de la troisième classe serait 125000 l. argent de France, & les autres lots dans la même proportion.*

## P L A N.

*Première classe. Mise à 12 liv. arg. courant.*

1 Lot de . . . . .	liv. 9000
1 . . . . .	6000
1 . . . . .	3000
1 . . . . .	2100
1 . . . . .	1000
5 . . . . . de 500 liv. . . . .	2500
10 . . . . . 300 . . . . .	3000
20 . . . . . 200 . . . . .	4000
30 . . . . . 100 . . . . .	3000
30 . . . . . 80 . . . . .	2400
100 . . . . . 70 . . . . .	7000
200 . . . . . 60 . . . . .	12000
300 . . . . . 50 . . . . .	15000
700 lots . . . . .	liv. 70000

*Seconde classe. Mise à 24 liv. arg. courant.*

1 Lot de . . . . .	liv. 15000
1 . . . . .	8000
1 . . . . .	5000
1 . . . . .	3000
1 . . . . .	1000
5 . . . . . de 600 liv.. . . . .	3000
10 . . . . . 400 . . . . .	4000
20 . . . . . 300 . . . . .	6000
30 . . . . . 200 . . . . .	6000
30 . . . . . 100 . . . . .	3000
100 . . . . . 90 . . . . .	9000
200 . . . . . 80 . . . . .	16000
300 . . . . . 70 . . . . .	21000
<hr/>	
700 lots . . . . .	liv. 100000

*Troisième classe. Mise à 24 liv. arg. courant.*

1 Lot de . . . . .	liv. 75000
1 . . . . .	50000
1 . . . . .	25000
1 . . . . .	10000
1 . . . . .	5000
5 . . . . . de 3000 liv. . . . .	15000
8 . . . . . 2000 . . . . .	16000
12 . . . . . 1000 . . . . .	12000
15 . . . . . 800 . . . . .	12000
20 . . . . . 600 . . . . .	12000
35 . . . . . 400 . . . . .	14000
100 . . . . . 200 . . . . .	20000
400 . . . . . 150 . . . . .	60000
500 . . . . . 100 . . . . .	50000
600 . . . . . 90 . . . . .	54000
<hr/>	
1700 lots . . . . .	liv. 450000

## BALANCE DE LA LOTERIE.

## R E C E T T E.

Premiere classe. 10000 bill. à 12 l.	120000 l.
Seconde classe. 10000 ..... 24..	240000 l.
Troisieme classe. 10000 ..... 24..	240000 l.
	<hr/>
	60 liv. 600000 l.

## D E B O U R S.

Premier tirage 700 lots.	700000 l.
Seconde ..... 700 .....	100000 l.
Troisieme ... 1700 .....	430000 l.
	<hr/>
3100 lots.	600000 l.

VI. *Avis aux amateurs de la littérature. De Geneve le 15 mars 1773.*

SUR les plaintes réitérées qui ont été faites au sieur TERON de ce qu'on ne le rencontrait pas à son *cabinet littéraire ou bureau d'abonnement de lecture* au dessus du Perron, il donne avis qu'il l'a transporté au haut de la cité, dans la maison de M. Labat de Grandcourt, au *magasin de la Société Bibliographique*, dont il est gérant. De plus, les ressources qu'il tirera de ses nouveaux associés

commanditaires MM. *Pons Guiguer & Pestre*, le mettront en état non seulement d'exécuter promptement les commissions de libraire, dont voudront bien l'honorer, MM. les amateurs & gens de lettres de la ville & de l'étranger; mais encore d'assortir incessamment & constamment le *cabinet littéraire* des plus récentes nouveautés, pour la lecture desquelles, ainsi que pour celle d'autres livres en tous genres & facultés, on peut s'abonner en tout tems, en payant vingt-quatre liv. de France pour un an, treize liv. dix sols pour six mois, sept liv. dix sols pour trois mois, & trois livres pour un mois. On peut s'abonner pareillement des villes & campagnes voisines, en payant trente liv. de France pour un an, dix-huit liv. pour six mois, douze liv. pour trois mois, & cinq pour un mois, & pour le double de ces différens prix il se chargera des frais de transport des livres.

Il a aussi établi un abonnement pour la lecture des meilleurs écrits périodiques, tant politiques que littéraires, auquel on pourra participer en faisant payer au *cabinet littéraire* douze l. de France pour toute l'année 1773. Il distribue les catalogues du *magasin* & du *cabinet*, auxquels il fera successivement des supplémens indépendamment de ce qu'il annoncera fréquemment par les papiers pu-

blics les nouveautés qu'il recevra.

Il invite MM. les étrangers qui passeront à Geneve, à l'honorer de leur visite; il se tiendra tellement assorti, qu'il se flatte de leur fournir tout ce qu'ils pourraient desirer, autant cependant qu'il est possible de se le procurer, ou qu'ils laisseront leur commission pour faire venir promptement ce qui ne se trouvera pas dans son magasin.

En général il assure toutes les personnes qui voudront bien le favoriser de leur confiance, qu'elles auront lieu d'être satisfaites à tous égards de son activité & de son attention à exécuter leurs ordres.





## SECONDE PARTIE.

---

### NOUVELLES LITTÉRAIRES DE L'EUROPE.

---

#### FRANCE.

- I. *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, par M. DE SAINTFOIX, *historiographe des ordres du roi*. Tom. III. Paris, Vente, 1772.

“ QUAND un ouvrage paraît écrit d'une  
 „ main assez facile, d'un style simple & na-  
 „ turel, bien des lecteurs s'imaginent qu'il  
 „ n'a pas beaucoup coûté à son auteur. On  
 „ ne saurait croire à combien de recherches,  
 „ & souvent assez infructueuses, j'ai été  
 „ jusqu'à présent obligé pour composer cette  
 „ histoire... J'ai espéré qu'en suivant le  
 „ plan que je m'étais formé, je jetterais de  
 „ la variété, de l'intérêt & de l'instruction  
 „ dans cet ouvrage. Je me suis attaché à

„ peindre le caractère & les mœurs de  
 „ ceux dont j'avais à parler , & c'est par des  
 „ anecdotes , par des traits particuliers de  
 „ leur vie , que j'ai tâché de les faire con-  
 „ naître . . . . D'ailleurs , j'ai un style qui  
 „ n'enfantera jamais de gros volumes ; mais  
 „ je crois que je dis souvent plus de *choses*  
 „ en une page , qu'une éloquence que je ne  
 „ possède pas n'en dit en cinq. „ Nous  
 devrions ajouter à ce jugement de M. de  
 Saintfoix , qu'il est un des historiens qu'on  
 lit avec le plus de plaisir & d'utilité : ses re-  
 cherches n'ont rien de minutieux , sa cri-  
 tique rien de sec & de tranchant ; son style  
 énergique & précis est semé de réflexions  
 courtes , toujours appropriées.

Ce volume renferme trois promotions de  
 chevaliers sous le regne de Henri IV , la  
 première en 1592 dans l'église de Darnetal  
 près de Rouen , la seconde à Paris en 1595 ,  
 la troisième à Rouen en 1597. Dans la pre-  
 mière on voit *Renaud de Beaune* , grand-  
 aumônier de France , ce prélat si attaché aux  
 maximes de l'état & de la religion , & l'un  
 des plus fermes comme des plus sages con-  
 seils de Henri IV , disgracié à Rome , &  
 cher à tous les bons Français. Entre plu-  
 sieurs oraisons funebres qui nous restent de  
 lui , on trouve celle de Catherine de Médi-

cis: il fe fait descendre la maison de Médicis d'un capitaine Gaulois de l'armée de Brennus, & répondit plaisamment à un de ses amis qui le raillait sur l'ancienneté de cette généalogie, qu'il le défiait d'en prouver la fausseté.

*Charles de Gontaut, maréchal de Biron*, décapité dans la cour de la Bastille le 31 juillet 1602. *Le voilà*, dit-il en rendant le cordon de l'ordre; *j'avais reçu trente-deux blessures lorsqu'on me le donna.* " On rapporte, „ ajoute M. de Saintfoix, deux traits bien „ ineptes ou bien barbares du chancelier „ Pomponne de Bellievre; il arrive à la Bastille avec l'arrêt qui condamnait Biron; „ & en ordonnant de faire dresser l'échafaud, *qu'on le fasse dîner*, dit-il: & „ lorsqu'il crut qu'il avait dîné, il lui annonce son arrêt, & le quitte en lui disant, „ *monsieur, je vous souhaite le bonjour.* Quel „ bonjour! répondit cet infortuné. „

Officier commandeur. *Martin Ruzé, seigneur de Beaulieu, &c.* secrétaire d'état, le premier qui rendit les charges de judicature héréditaires, moyennant le *droit annuel.*

*Henri IV, chef &c. souverain grand-maître.* Le 28 fév. 1594, le lendemain de son sacre, il reçut dans l'église de Chartres, des mains de Nicolas de Thou, évêque de cette

ville, le collier de l'ordre du Saint-Esprit.

Seconde promotion. *Philippe du Bec*, archevêque de Reims, &c. très-attaché a Henri III & à Henri IV, haï des ligueurs dont il fut calomnié : entr'autres reproches, on lui fe fait *celui d'avoir traîné son pere par les cheveux.....* Ce fut une aventure singuliere, & dont il y avait bien de la mauvaise foi à vouloir lui faire un crime. "A l'age de quinze  
 „ ou seize ans, étant encore au college, &  
 „ venant passer les vacances dans sa famille,  
 „ il arrive d'assez grand matin, court, avec  
 „ le tendre empressement d'un fils, à l'appar-  
 „ tement de sa mere, entrouvre les rideaux ;  
 „ elle dormait encore ; que voit-il ? un noir  
 „ à côté d'elle ! Plus il regarde, moins il peut  
 „ douter : il le prend par les cheveux, & l'ar-  
 „ rache du lit : c'était son pere, qui n'était  
 „ arrivé de la mer que depuis trois ou qua-  
 „ tre jours, & que personne de sa maison  
 „ n'avait d'abord reconnu ; étant sur le til-  
 „ lac de son vaisseau, il avait été frappé  
 „ d'un coup de soleil, dont son visage, son  
 „ cou & ses bras étaient devenus noirs. „  
 Le Laboureur, qui raconte ce fait, a étrange-  
 ment présumé de la crédulité des lecteurs,  
 & nous sommes surpris que l'historiographe  
 qui le cite après lui, n'en fasse pas sentir l'ab-  
 surdité. *Henri d'Escoubleau-Sourdis*, évêque

*de Maillezais* , regretté des calvinistes & des catholiques , mais très-haï des moines , dont il difait à tout le monde ,

Scire volunt secreta domûs , atque inde timeri.

JUVENAL.

*Henri de Bourbon , duc de Montpensier , &c.* en qui s'éteignit la branche de Bourbon-Montpensier ; il n'eut qu'une fille , mariée à Gaston d'Orléans , qui n'eut aussi que la célèbre Anne - Marie - Louise d'Orléans , princesse de Montpensier , promise au duc de Laufen.

*Henri d'Orléans , duc de Longueville* , prince souverain de Neuchatel & Valangin , l'un des amans de Gabrielle d'Estrées , que la princesse de Conti , dans son histoire des amours de Henri IV , fait tuer par ordre de cette belle d'une mousquetade à l'entrée d'une ville , & d'autres par le marquis d'Humieres qui avait surpris quelques lettres de sa femme écrites à ce duc. Il était aïeul de Charles , duc de Longueville , tué au passage du Rhin en 1672.

*François d'Orléans* , comte de S. Pol , frere puiné du précédent. *Antoine de Nangis* , mestre de camp des gardes Françaises , &c. *Jean de Beaumanoir* , marquis de Laverdin. Il a laissé un mémorial , où l'on apprend

qu'il aurait été tué à la S. Barthélemi, ainſi que ſon pere, s'il n'était allé heureuſement paſſer la nuit chez la veuve d'un conſeiller, bonne catholique, & dame de charité de la paroiffe, qui l'emmena à ſa terre, déguifé en fille.

*François d'Epinaſy*, ſeigneur de S. Luc, l'un des favoris de Henri III. *Roger de S. Lary*, duc de Bellegarde, l'amant de Mlle d'Eſtrées & de Mlle de Guife, & l'homme le plus fortuné en tout juſqu'à ſa diſgrace en 1631, pour avoir ſuivi le parti du duc d'Orléans. *Henri d'Albert*, comte de Miſſens. Le maréchal de Roquelaure. *Charles d'Humieres*, marquis d'Ancre, le même qui fit, dit-on, aſſaſſiner le duc de Longueville par un homme apoſté dans une ſalve de mouſqueterie. Il étrangla ſa femme Magdeleine d'Ongnies avec ſes propres cheveux.

*Guillaume de Hautemer*, ſeigneur de Fer-  
vacques. *François de Cugnac*, ſeigneur de  
Dampierre. Il avait amaſſé cent mille écus  
des rançons de pluſieurs priſonniers faits en  
différens combats. Combien un officier ſe-  
rait déshonoré aujourd'hui, de tirer de l'ar-  
gent d'un priſonnier! On lit dans d'Aubigné  
un trait qui ne fait pas plus d'honneur que  
le précédent aux mœurs de ce tems-là. " Je  
fis propoſer le duel au duc d'Epéron, "

„ dit-il, & j'ajoutai que, lui ayant vu une  
 „ épée enrichie de diamans pour vingt mille  
 „ écus, s'il lui plaisait d'apporter celle-là,  
 „ j'en ferais plus de cas que d'aucune au-  
 „ tre. „ *Ab! doit-on hériter de ceux qu'on*  
*assine!* dit Rhadamisthe.

*Antoine de Silli, comte de la Rochepot, ambassadeur de Henri IV à Madrid. De Matignon, comte de Torigné: à sa mort, Henri IV écrivit à son pere: “ vous avez*  
 „ perdu un fils, & moi un vertueux ami:  
 „ je ne vous dirai point de tâcher de vous  
 „ consoler; mais que tant de gloire qu'il  
 „ s'est acquise doit diminuer votre afflic-  
 „ tion. „ *François de la Grange, seigneur*  
*de Montigni, maréchal de France, l'un*  
*des mignons de Henri III, grand-oncle de*  
*de Marie Casimire de la Grange d'Arquien,*  
*épouse de Jean Sobieski, roi de Pologne,*  
*trop négligée de la cour de Louis XIV, à*  
*qui elle pouvait rendre de très-grands ser-*  
*vices. Charles de Balsac d'Entragues, neveu*  
*du fameux d'Entragues qui se battit contre*  
*Quelus. M. de Saintfoix nous apprend ici*  
 „ quelle fut la vraie cause de ce fameux duel.  
 „ D'Entragues avait été amoureux, & aimé  
 „ de la maréchale de Retz: il la sacrifia,  
 „ & un cœur de diamant qu'elle lui avait  
 „ donné, à Marguerite de Valois, reine de

„ Navarre. Cette princesse se parait de ce  
 „ cœur ; Quelus en fit des plaisanteries dont  
 „ d'Entragues résolut de se venger , & se  
 „ vengea. „ *Charles de Cossé, duc de Brissac,*  
*maréchal de France, &c.* celui qui rendit Pa-  
 ris à son maître légitime , qui avait médité  
 d'ériger la France en république , & qui di-  
 fait à madame de S. Luc sa sœur , en lui par-  
 lant de ce projet : *anciennement les Gaules sub-*  
*sisterent pendant plusieurs siècles en république.*

*Pierre de Mornay, seigneur de Bussi, &c.*

Il n'en est parlé que légèrement dans la vie  
 de Duplessis Mornay son frere. D'ailleurs ,  
 quelle confiance peut-on donner à un écrit  
 où l'on lit qu'après les disputes publiques  
 entre du Perron & du Pleffis Mornay , du  
 Perron prêchant à Notre-Dame devant la  
 cour , & ayant vanté sa victoire , le ton-  
 nerre tomba la même semaine sur la chaire ;  
 qu'il tomba encore sur celle de S. Germain-  
 l'Auxerrois après son sermon ; de sorte qu'au-  
 cun curé ne voulut plus lui prêter son église  
 pour y prêcher , & que de son côté il fit  
 serment qu'il ne prêcherait plus que l'hiver  
 ne fût venu.

*François de la Magdelaine de Ragni ; Claude*  
*de l'Isle, marquis de Marivaut ; Charles de*  
*Choiseuil, comte de Praslin, maréchal de*  
*France ; Humbert de Marcilly, seigneur de*

*Cypierre; Gilbert de Chazeron.* Lorsqu'il vint à la cour pour être reçu chevalier des ordres, Gabrielle d'Éstrées, qu'on avait indisposée contre lui, & qu'il alla saluer, lui demanda avec un sourire dédaigneux, s'il croyait qu'elle avait parlé pour lui: *non, madame*, lui répondit-il, *Et je me flatte même qu'on est très-persuadé que je n'en avais pas besoin; mes services sont connus.*

*René Viaut, seigneur de Chanlivaut, &c.* Il était très-sensible à la gloire de son maître. On sait que pendant la cérémonie de l'absolution de Henri IV, le pape à chaque verset du *miserere*, donnait des coups de houffine sur les épaules de Doffat & de du Perron, prosternés à ses pieds, & y représentant la personne du roi: toute la France en fut indignée. Du Perron de retour, tâchant d'excuser l'ignominie à laquelle Chanlivaut & d'autres lui reprochaient d'avoir soumis son maître, s'avisa de dire *que ces coups de houffine étaient si légers qu'il ne les sentait pas plus que si une mouche lui eût passé sur les épaules.* *Jour de Dieu!* s'écria Chanlivaut en le poussant rudement contre le mur, *au seul geste qu'en aurait fait le pape, je l'aurais assommé.*

*Claude de Gruel, sieur de la Frette, &c.*  
*George Babou, seigneur de la Bourdésière.*

Troisième promotion. *Henri I, duc de Montmorency*

*Montmorency connétable*, le second des cinq fils du connétable Anne de Montmorency, tué à la bataille de S. Denis : il porta le nom d'Amville pendant la vie de son pere & de son frere aîné, François de Montmorency. *Hercule de Rohan, comte de Rochefort, puis duc de Montbazou*, pere de la célèbre duchesse de Chevreuse. M. de Saintfoix a joint à cet article quelques recherches historiques pour prouver que les Rohans descendent en ligne directe & masculine, des anciens souverains & ducs de Bretagne. *Charles de Montmorency-Meru, duc d'Amville, &c.* troisieme fils d'Anne, chef avec son frere de la confédération des politiques. *Alphonse d'Ornano, maréchal de France*, fils du Corse San-Pietro Bastellica, & de Vanina d'Ornano.

*Urbain de Laval, maréchal de France.* Il disoit que la religion calviniste n'étoit point faite pour des gens de qualité, ni même pour des Français; qu'elle étoit trop sèche & trop triste.

Ce volume écrit avec le même intérêt & une érudition agréable, fait attendre la suite avec impatience.



## A L L E M A G N E.

II. *Anleitung uber die Religion, &c. Introduction à la maniere de penser raisonnablement en fait de religion.* Par M. JACQUES JOACHIM, pasteur dans la sud-Dithmarsie. Altona; in-8°.

TOUT n'est pas dit sur cette matiere importante, il fera toujours utile de parler & d'écrire sur l'accord de la raison & de la religion. On ne saurait montrer cette grande vérité sous trop de faces différentes; & l'on doit favoir gré à ceux qui osent braver le préjugé dominant, & publier quelques ouvrages sur des sujets si peu à la mode, il est vrai, mais si utiles pour arrêter les progrès de la superstition & de l'incrédulité.

M. *Joachim* se propose de montrer comment en partant du sentiment intérieur que l'homme a de soi-même & de son existence, il peut connaître l'existence & les perfections de Dieu, la théorie de la religion naturelle, & par une suite naturelle, la religion révélée. Les morceaux que nous allons extraire, feront connaître la marche de l'auteur, & sa maniere de raisonner.

“J'existe : c'est une vérité que je vois, que je sens, d'une manière irrésistible. J'apperçois en même tems en moi une prééminence qui me distingue de tous les autres objets qui m'environnent. Je ne puis encore découvrir précisément mon origine ; mais ma destination me paraît s'étendre au-delà du cercle étroit de la vie présente. J'ai des facultés qui ne parviennent point dans cette vie, à un entier développement ; on voit qu'elles sont destinées pour d'autres circonstances, réservées pour une économie différente. Je ne puis me dissimuler ce sentiment intérieur du bien & du mal moral, du juste & de l'injuste ; je ne puis lui résister. „

Quelques philosophes ont soutenu l'éternité du monde. *M. Joachim* suppose que cette opinion est suffisamment réfutée par les faits. “ Le monde n'étant pas éternel, il implique contradiction de dire qu'il s'est créé lui-même : ce serait parler sans se comprendre. Il faut donc qu'il ait un auteur. Cet auteur doit nécessairement exister par lui-même (proposition vraie sans doute, reconnue par tous les philosophes ; mais dont il aurait fallu montrer la liaison avec celles qui ont précédé) ; il doit être doué de la force de conserver son existence, & de la donner à d'autres êtres différens de lui. „

La maniere dont il opere, la création en particulier, est incompréhensible pour nous; l'immensité de ses connaissances surpasse aussi toutes nos idées; mais dès qu'il existe, il faut qu'il ait toutes ces perfections.

L'homme est formé pour être heureux : la nature de Dieu nous le montre d'une maniere au-dessus de toute espece de doute. " Dès que j'ai obtenu la conviction que je suis fait pour le bonheur, & que l'unique moyen d'y arriver est de régler mes actions libres, de maniere qu'elles tendent toutes à cette fin, qu'il n'y en ait aucune qui ne me rende plus capable & plus digne d'être solidement heureux, cette occupation est pour moi la premiere de toutes; je lui subordonnerai toutes les affaires, toutes les situations; je ne vis que pour devenir meilleur, plus fort & plus heureux. Je ne crains point de travailler en vain, les vues de Dieu dans la création & dans la providence me servent de garant. Quand je n'aurais point d'autre motif, point d'autre secours pour m'encourager, pour m'aider à pratiquer la vertu, je ne m'écarterai jamais de la route qu'elle me trace. Cependant il serait bien doux, bien consolant pour moi, que Dieu se fût expliqué d'une maniere plus positive; qu'il eût fait des promesses formelles à l'homme

vertueux : & s'il y a une doctrine suffisamment attestée, qui contienne ces déclarations & ces promesses, elle augmentera ma tranquillité & mon bonheur. „

Il faut convenir que c'est présenter d'une manière satisfaisante la liaison, les rapports de la religion naturelle & révélée. En partant de là on peut, ce semble, former une chaîne de raisonnemens contre lesquels le scepticisme aura peu de prise. Il est vrai que les idées contenues dans cet ouvrage, ne sont pas neuves ; mais les intentions de l'auteur sont droites, & son ouvrage utile.

---

III. *August Ludewig Schläzers kleine Weltgeschichte, &c. Abrégé d'histoire universelle, par M. Aug. L. SCHLOEZER, professeur à Gottingen ; partie I, contenant l'histoire de Russie. Gottingen, chez Dietrich ; 116 pag. petit format.*

CE petit volume contient plus de choses neuves que bien des in-folio. M. Schläzer y donne, pag. 9 - 39, le précis de toute l'histoire de Russie, depuis *Rurik* fondateur de cet empire, jusqu'à la guerre actuelle contre les Turcs. Ce tableau est tiré du trente-

unième volume de la grande histoire universelle, que M. Schlœzer traduit de l'anglais pour la publier en allemand. On trouve après cela une histoire plus détaillée de dix-huit czars, qui ont gouverné la Russie avant la fondation de Moscou, en 1147. Pour donner une idée de la manière de l'auteur, nous rapporterons ce qu'il dit de l'origine de cette capitale.

«Onze ans avant sa mort, en 1147, *George Wladimirovicz* jeta les fondemens de la ville de Moscou. Les bords de la Moska, où l'on trouve aujourd'hui 400000 habitans, étaient alors déserts. Un seul colonel, nommé *Kutschka*, y avait un petit bien de campagne, où il se retirait comme dans un asyle. Loin des intrigues de la cour, loin du tumulte des armes, il y goûtait les plaisirs tranquilles de la vie champêtre. Une épouse charmante était pour lui un trésor qu'il ne voulait pas partager avec le grand-duc. Mais *George* découvrit cette retraite; attiré par l'amour, il quitta son camp pour se rapprocher de ces rives agréables, que la présence de sa maîtresse embellissait encore à ses yeux. Il choisit ce lieu pour y faire un plus long séjour. Le malheureux *Kutschko* en fut éloigné. *George* y fit célébrer le mariage de son fils *André* avec la fille de sa maîtresse.

On y éleva à la hâte quelques cabanes, ces cabanes devinrent dans la suite un village qui se changea en une ville médiocre, & celle-ci devint enfin l'immense Moscou. „

„ Citoyens de Moscou, n'oubliez jamais votre illustre origine. L'amour, qui dans l'orient réduisit en cendres Troie & Persépolis; l'amour, qui vers le midi brûlant éleva la plus grande des pyramides; l'amour a fondé dans les glaces du nord, la plus grande ville de notre hémisphère.

Dieu ! qui eroirait

Qu'en cet endroit

On trouverait Cythere ! „

Le ton de cet abrégé est intéressant, le fond en est instructif & vrai. M. Schloëzer se propose de parcourir ainsi tous les pays du nord, en commençant par la *Livonie*. Ce petit volume a été traduit en français; mais nous ne voyons pas qu'il ait pénétré en France.

Tous les lecteurs ne comprendront peut-être pas au premier coup-d'œil toutes les allusions que se permet M. Schloëzer. Cette pyramide par exemple qui fut bâtie par l'amour, rappelle ce qu'on dit d'une princesse Egyptienne qui fit construire un de ces énormes

bâtimens , avec les pierres qui lui furent données une à une, par chaque jeune & beau Egyptien , a qui elle accordait en retour des faveurs d'un autre genre.

---

IV. *Alsatia diplomatica* , &c. *Histoire diplomatique d'Alsace* , par M. SCHOEPFLIN. *Manheim* ; 122 feuilles in-folio , sans la préface & les planches gravées ; partie. I.

LE célèbre , le laborieux M. Schoepflin avait confié le manuscrit de cet ouvrage à M. Lamey , conseiller aulique & bibliothécaire de S. A. E. P. Par son testament, il chargea son élève & son ami, du soin de le publier. M. Lamey s'est acquitté de ce devoir avec tout l'empressement de l'amitié & tout le soin d'un littérateur éclairé, qui connaît l'importance du présent qu'il fait aux sciences. On conçoit combien ce recueil doit répandre de lumière sur l'histoire du moyen âge. La première partie qui paraît actuellement, contient 689 chartres, dont 130 sont du tems des Mérovingiens & des Carlovingiens, & dont 20 ont été gravées exactement d'après les originaux.

Elle finit à l'élection de *Rodolphe de Habs-*

*bourg*. La seconde partie est sous presse. Tous ceux qui connaissent l'*Alsatia illustrata* du même auteur, ne sauraient se passer de ce recueil, qui contient les preuves. On n'a cependant tiré que 500 exemplaires de l'ouvrage, dont la première partie se débite actuellement chez le savant éditeur, & chez Tobie Lœfler, libraire de l'académie, pour le prix de 22 liv. argent de France. La seconde sera délivrée pour 17 liv. 10 s. même monnoie.

---

V. *Jacobi Maknigthi S. T. D. commentarius harmonicus in quatuor evangelia, secundum singulorum ordinem proprium dispositus ex anglico latinum fuit, notas & alia nonnulla adjecit A. F. RUCKERSFELDER S. T. D. tom. 1. continens præcognoscenda & ipsam harmoniam; in-8°. Deventer. Lange. 1772.*

LE commentaire du docteur Maknigth, est généralement regardé en Angleterre comme un chef-d'œuvre d'érudition & de critique. M. *Ruckersfelder*, qui s'appliquait à l'étude des langues saintes & à la lecture critique de nos saints livres, indispensable

à ceux qui se font consacrés à la théologie, a découvert ce trésor qui jusqu'ici avait été particulier aux Anglais ; & il a voulu le rendre commun à toutes les nations savantes, en le traduisant en latin. La traduction est élégante & exacte ; & les notes dont il a enrichi cet ouvrage important, sont très-instructives. Il a joint à son édition deux dissertations savantes, l'une sur les démoniaques, & l'autre sur la tentation de l'Homme-Dieu, ainsi que le précis d'une autre dissertation de M. Till sur l'année, le mois & le jour de la naissance du Sauveur.

VI. *Historie, &c. Histoire des peuples sortis du Nord.* Par M. P. Fr. SUHM. Copenhague, 1772.

ON connaît ces redoutables émigrations du nord, qui ont causé de si grandes révolutions dans l'Europe méridionale. Tillemont, Mascov & Barau, qui ont fait connaître ces peuples, ont laissé bien des choses à désirer. M. Suhm traite d'abord des Goths, qui portèrent d'abord le nom de Jores, & ne furent connus sous celui de Goths qu'environ 500 ans avant Jésus-

Christ. Leur patrie a été la Prusse, d'où réunis avec les Goths Allemands, ils ont fait des excursions vers le Don & le Danube. Quant à leur langue, il croit qu'il en reste des monumens à Volfenbuttel, dans le *codex argenteus* & le *codex carolinus*.

Cet ouvrage est terminé par des remarques sur les expéditions, les mœurs, les loix & les sciences des Goths en général. Le second livre est consacré à divers peuples qui étaient compris sous la dénomination générale de Goths. Le troisième livre traite des Lombards, que M. Suhm croit originaires du Jutland; & leur langue, selon lui, a été un dialecte allemand.

## ESPAGNE.

VII. *Bibliotheca arabico-hispanica, &c. Catalogue des manuscrits arabes, qui contient la bibliothèque de l'Escorial, par le P. MICHEL CASTRO, bibliothécaire du roi pour les langues orientales. Tom. II.*

CE dernier volume d'une collection importante donne une notice savante de 223 manuscrits, dont sept traitent de la géogra-

phie , cent quatre-vingt de l'histoire, & trente-six tiennent à l'une & l'autre de ces sciences. Le plus intéressant des ouvrages géographiques est celui d'*Abu - Obaid* de Cordoue, concernant l'Egypte & les principales villes d'Afrique. Parmi les manuscrits historiques, il y en a plusieurs qui servent à éclaircir l'histoire d'Espagne. On y lit un essai chronologique sur les califes & les monarques de ce royaume & de celui d'Afrique, traduit de l'arabe, & enrichi de notes très-favantes. Le P. Castro donne trois dissertations, 1<sup>o</sup>. sur l'ancienneté de l'usage de l'artillerie & de la poudre à canon parmi les Arabes; 2<sup>o</sup>. sur l'usage du papier chez ces mêmes peuples; 3<sup>o</sup>. une description topographique du royaume de Nubie. Il faut espérer que cet ouvrage sera suivi de la publication des manuscrits grecs & latins, qui enrichissent la bibliothèque de l'Escurial.

---

V. *Viage de Espagne, &c.* c'est-à-dire, *Voyage d'Espagne, ou tableau des objets les plus importans & les plus curieux qui se trouvent dans ce royaume.* Par M. DE LA PUENTE. Madrid; in-8<sup>o</sup>.

L'AUTEUR de cette description de l'Espa-

gne , part de Toledé , dont il donne une description fort détaillée dans les cinq premières sections de son ouvrage. Il reste un grand nombre de bâtimens qui attestent l'ancienne splendeur de cette ville. Elle a vu naître plusieurs hommes célèbres , qui l'ont illustrée par leurs talens & leurs vertus , & que M. Puente s'empresse de faire connaître dans un précis historique très-ferré , qui , comme tout le reste de l'ouvrage , est bien éloigné de la prolixité assez commune parmi les écrivains Espagnols , qui nous paraît tenir au génie de la langue , & peut-être à celui de la nation. Toledé est arrosé par un grand fleuve , dont elle pourrait tirer de grands avantages , que le voyageur rapporte en homme instruit & zélé pour le bien public. Dans la sixième section , il est question de la fameuse chapelle de Majorada & des beaux morceaux de peinture de la main de Rubens , que l'on voit à Loches , près de Madrid. Passant ensuite à Alcalá , l'auteur décrit plusieurs monumens d'architecture , entr'autres le mausolée du fameux cardinal Ximenez , qui se vantait de mener tous les grands d'Espagne avec le cordon de S. François. La septième section offre la description des curiosités de Guadalaxara , du Panthéon , & du riche palais de l'infantad. Dans la

huitième & dernière M. de la Puente fait connaître la ville de Cuença & ses environs. A l'occasion de quelques tableaux, l'auteur indique les moyens de distinguer les originaux, & il rappelle le tableau de sainte Cécile, que le Guide a si bien imité de Raphaël.

## ANGLETERRE.

IX. *Ellis Husbandry abridged, &c. L'agriculture d'Ellis, abrégée & réduite en méthode, contenant les parties les plus utiles de l'agriculture pratique. Londres. Robinson; 2 vol. in-8°.*

ON a rassemblé dans ces deux volumes, ce que l'ouvrage d'Ellis, beaucoup plus étendu, renferme de plus important. Toutes les discussions théorétiques dans lesquelles cet auteur s'est permis d'entrer, sont réduites à une juste étendue, ou même retranchées lorsqu'elles ne sont pas fondées sur l'expérience. En dépouillant ce livre vraiment utile, de tout ce qui paraissait étranger au premier des arts, on a réuni tous les détails qui peuvent diriger le laboureur. L'auteur

embrasse tous les objets relatifs à la vie champêtre, qu'il explique de la manière la plus claire & la plus précise ; il fait voir les avantages de quelques nouvelles méthodes, contre lesquelles les cultivateurs de tous les pays sont trop généralement prévenus. Cet ouvrage mérite d'être traduit, & nous espérons qu'il ne tardera pas à l'être.

---

#### X. *Avis.*

LE sieur Oberlin, maître-ès-arts, & agrégé à la faculté de philosophie de l'université de Strasbourg, vient de publier la troisième partie de sa description du cabinet d'antiquités de feu M. SCHOEPFLIN, intitulée : *Vasarium*. Par-là le premier tome de cet ouvrage se trouve achevé. Il passe un alphabet, in-4°, & est enrichi de 17 planches bien gravées ; outre deux vignettes, dont l'une offre un médaillon en l'honneur & avec le portrait de M. SCHOEPFLIN.

Ce premier tome se vend chez l'auteur, à six francs, prix fort modique, auquel on ne pourrait le passer, si une personne de distinction n'avait bien voulu contribuer aux frais du *Vasarium* ; générosité que

L'auteur a acceptée au profit des amateurs. Ceux qui possèdent déjà le *Lapidarium*, paieront encore 4 liv. 10 sols. Les personnes qui ont déjà acheté le *Marmorarium*, auront le *Vasarium* seul pour 3 liv. 10 sols. Ils recevront en même tems un titre général pour ce premier tome.

Le second tome (il n'y en aura que deux) qui contiendra les lares, les médailles & les pierres gravées, paraîtra à la fois, avec une vingtaine de planches, si-tôt que ce premier sera débité. On pourra s'y attendre d'autant plutôt, qu'on n'a tiré du premier que quelques centaines d'exemplaires.

Il se trouve encore chez le sieur Oberlin des exemplaires de ses *Miscella litteraria, maxime partem Argentoratensia*, à 30 sols pièce.

L'auteur s'offre à traiter avec MM. les libraires par voie d'échange.

*Fait à Strasbourg ce premier mars 1773.*





TROISIEME PARTIE.

---

PIECES FUGITIVES.

---

- I. *Lettre de M. Holland, à l'éditeur Parisien des réflexions philosophiques sur le système de la nature.*

JE viens, monsieur, de parcourir cette édition Parisienne de mes *réflexions sur le système de la nature*, que je désavouai d'avance, il y a quelque tems, dans les papiers publics: Les changemens dont on m'avait menacé, & contre lesquels je protestai dès lors, vont encore beaucoup au-delà de mon attente. Non content d'altérer plusieurs endroits du texte & d'en retrancher d'autres, vous vous êtes permis d'y insérer des morceaux entiers & de me faire dire, par ce moyen, bien des choses qui sont, ou étrangères à mon plan, ou absolument contraires à ma façon de penser. Il ne m'est pas permis de me taire sur ce procédé; je dois m'en plaindre & vous

démentir. Malgré mon aversion extrême pour tout ce qui s'appelle querelle littéraire, je dois vous dire devant le public, qu'il n'est ni juste ni honnête de falsifier un ouvrage, & sur-tout l'ouvrage d'un auteur vivant.

Il ferait trop long & trop ennuyeux d'insister sur tout ce que vous avez changé, supprimé ou ajouté. Ceux qui ont eu la patience de lire mes réflexions, & de suivre l'enchaînement de mes idées, sentiront d'eux-mêmes les raisons qui doivent me faire désapprouver sans exception, tout ce que vous y avez mis du vôtre; pour les autres, le détail en ferait encore plus inutile. Je me borne ici à relever ce qui me déplaît le plus dans vos additions.

Vous me faites dire, pag. 66, que quelques-uns des premiers peres de l'église ne se sont pas expliqués sur la nature des esprits & des corps avec toute l'exactitude qu'on avait lieu d'attendre d'eux.

Je ne vois pas sur quoi aurait dû se fonder cette attente. Sans un miracle, la différence entre la métaphysique des peres, & celle des écoles grecques, dont ils étaient sortis, ne pouvait guere être sensible. Dans l'ordre naturel des choses, le développement de l'esprit humain ne se fait jamais par sauts,

& les raisonnemens des peres tiennent trop souvent de l'humanité, pour que nous puissions les croire inspirés.

Il est incontestable qu'il regne beaucoup d'obscurité & de confusion dans ce qu'ils ont dit sur la nature des esprits & des corps. En accordant ce point à l'auteur du système de la nature, je m'étais contenté de faire remarquer qu'il peut y avoir des erreurs de spéculation qui ne sont point nuisibles, lorsqu'on n'en voit pas les conséquences. Peu satisfait de cette apologie, vous lui en substituez une autre, qui, pour avoir été répétée dans tant de livres, n'en est pas plus vraie. Nous devons sans doute beaucoup de respect aux premiers docteurs de l'église, mais nous en devons davantage à la vérité; & comme aucun esprit de parti ne m'a dicté une seule ligne de mon ouvrage, je n'ai pas voulu les défendre avec des armes de mauvais aloi.

“ Ils croyaient, dites-vous, qu'un être pouvait être corporel sans être matériel; ils avaient attaché au mot de *corps* l'idée de *substance*, & ils soutenaient que l'ame humaine, quoiqu'esprit, quoique distinguée de la matiere, était corporelle; pour s'éloigner davantage sans doute du sentiment de certains philosophes, qui prétendaient qu'elle

n'est qu'une modification, une portion, une émanation de la divinité. „

Je vous prie, monsieur, d'essayer si d'après cette explication vous pourriez donner un sens raisonnable à ce passage de S. Augustin : *Bien que Tertulien admette l'immortalité de l'ame, il la fait corporelle de même que Dieu, qui suivant lui est aussi un corps, quodique sans effigie. On prétend cependant que ce n'est pas à cause de ce sentiment qu'il a été condamné comme hérétique (\*)*. Je n'ai pas besoin de traduire ces mots dans votre langage, parce qu'il est trop visible qu'il en résulterait un non-sens parfait. Il est cependant croyable que S. Augustin a mieux connu que nous la valeur des termes usités dans la philosophie de son tems. Je vous épargne cinquante passages d'Origene, de Tatien, de Théophile, de Clément d'Alexandrie, d'Arnobé, d'Irénée, &c. qui prouvent tous que c'est se moquer également du lecteur. & des peres de l'église, que de vouloir à toute

---

(\*) Tertulianus ergo, sicut ejus scripta indicant, animam dicit immortalem quidem, sed eam corpus esse contendit, neque hanc tantum, sed ipsum etiam Deum corporeum esse dicit, licet non effigiatum; neque tamen hinc hæreticus creditur factus. *Augustinus, lib. de hæresibus.*

force faire de ces derniers de bons métaphysiciens.

Les preuves purement philosophiques de la spiritualité des êtres pensans sont indépendantes de toute autorité. Celles que j'ai proposées ne sont ni plus ni moins évidentes, pour avoir été ignorées ou confusément apperçues de quelques docteurs.

Le morceau que vous insérez p. 70, sort de mon plan. J'ai donné à mon ouvrage le titre de réflexions *philosophiques*, pour marquer les bornes dans lesquelles je voulais me tenir. Il valait mieux ne rien dire de la révélation, que d'en parler en passant & par maniere d'acquit.

Je suis plus mécontent de la maniere dont vous avez refondu mes remarques sur le gouvernement, dans le chapitre neuvieme de la premiere partie. Outre que vos additions sont incohérentes avec ce que vous avez laissé subsister du mien, vous me prêtez des sentimens que je suis bien loin de pouvoir adopter.

Mes remarques sont dirigées contre un philosophe qui prêche une politique très-dangereuse, tant pour les souverains que pour les peuples. Je tâche de lui prouver que ses raisonnemens sont faux, même d'après les idées établies par lui-même dans son

ouvrage. Fauté d'avoir compris mon intention , vous me faites argumenter sur des prémisses qui ne sont ni accordées par mon adversaire ni prouvées dans mon ouvrage , & qui , par conséquent , ne sont que très-précaires.

Je montre à mon auteur ce qu'il peut appeller *légitime* , & j'examine d'après cette notion ce qu'il dit sur la légitimité des révoltes d'un peuple conquis. Vous mettez à la place de cette première proposition , dont je pars , une définition de l'*autorité légitime* , qui , outre qu'elle est mauvaise , n'est point à sa place.

Vous me faites dire que ces mots *autorité légitime* n'ont aucun sens, ou qu'ils désignent celle qui est fondée sur le consentement exprès ou tacite de la société, soit que ce consentement soit par lui-même la cause efficiente & translatrice de la souveraineté , soit qu'on ne le considère que comme une condition nécessaire , à laquelle le souverain maître des rois & des peuples a attaché le droit de commander d'une part , & la nécessité d'obéir de l'autre. La dernière partie de cette définition est un galimathias , qui figure on ne peut pas plus mal à la tête d'un raisonnement philosophique.

Il est peut-être assez inutile de disserter

dans les livres sur les droits des souverains & des peuples. Cependant, dès qu'on veut ou qu'on doit parler sur cette matiere, au moins ne faut-il pas avancer des maximes qui se détruisent les unes les autres, & qui, au lieu d'être applicables à nos sociétés, prouvent seulement que celui qui les avance, ne fait ni ce qu'il dit ni ce qu'il veut. J'aurais manifestement violé cette regle, si j'avais écrit ce qu'on trouve dans la contre-façon de mon ouvrage.

D'abord on me fait dire que, si une conquête a été juste, ou si la souveraineté a été conférée du consentement libre de la société, il n'est pas permis de se révolter, *quelqu'abus du pouvoir que l'on suppose ensuite*. Huit lignes plus bas, on rassure le lecteur effarouché, en lui disant à l'oreille, que dans les états non despotiques, les sujets prennent d'eux-mêmes, & sans la permission de Puffendorf, les armes contre un tyran qui veut les opprimer. Deux pages après, on avance qu'un peuple a le droit, non seulement de s'opposer au despotisme, c'est à-dire à l'abus de la souveraineté, mais aussi de détruire cette forme de gouvernement, s'il a eu le malheur d'y tomber. On ajoute que, si le gouvernement dégénere en tyrannie, il est du véritable intérêt de la

nation de réprimer efficacement les violences du souverain. Il ne faut cependant pas le destituer, dit-on, mais lui donner un conseil ou un tuteur qui gouverne en son nom. On convient enfin, que nulle société sur la terre n'a jamais donné ni pu donner irrévocablement à ses chefs le droit de lui nuire; mais on prétend en même tems, que l'abus du pouvoir ne dissout point le contrat social, qui de sa nature est indissoluble.

En bonne foi, monsieur, quelle conclusion voulez-vous que le lecteur sensé tire de ce chaos de propositions? Je l'ai indiquée plus haut. Ici je me contente de vous demander comment, par exemple, les sept Provinces-Unies auraient dû s'y prendre pour donner un conseil ou un tuteur à Philippe II, roi d'Espagne?

Vous comparez le contrat social à celui du mariage. Nul époux, dites-vous, n'a pu donner à sa femme le droit d'être adulateur; mais comme par le droit public de la plupart des nations policées l'adulateur ne dissout point le mariage, l'abus du pouvoir ne dissout pas non plus le contrat social. L'exemple est bien mal trouvé. L'indissolubilité du mariage, au lieu de se fonder sur le droit de la nature, n'est appuyée que de la seule autorité de l'église.

Il me paraît contradictoire , en général , de dire que les rapports de mari & de femme , de maître & de sujet , reposent sur un contrat , & que ce contrat est indissoluble , de quelque manière qu'une de parties contractantes manque à ses engagements. Au moins faudrait-il que ce point eût été stipulé dans la convention ; mais je doute qu'on ait jamais pu être assez insensé pour faire de pareils traités.

Passons à un autre sujet. Les motifs par lesquels l'auteur du système de la nature veut nous munir contre les frayeurs naturelles de la mort , m'ont paru si comiques , que pour en faire mieux sortir le ridicule , je les ai parodiés dans une capucinade aussi emphatique & aussi concluante que le discours de mon philosophe. Cette plaisanterie vous met de si bonne humeur , que vous la poussiez encore de deux pages plus loin. C'est donner dans le défaut de ces gens dont parle le docteur Swift , qui , quand ils attrappent un bon mot , le chassent par force & le poursuivent à perte d'haleine jusqu'à ce qu'il tombe sans vie & sans ame. Il y a plus ici. Si ce que vous ajoutez à ma pensée était réellement de moi , j'aurais eu très-mauvaise grace de me moquer d'une capucinade , parce que ma remarque, telle qu'elle

se lit dans votre édition , en est une des plus plates qu'on ait jamais déclamées.

Vous commencez par me faire dire que l'auteur du système de la nature me paraît avoir grand'peur de l'enfer , & qu'à en juger par son livre , il s'est principalement fait athée en haine de ce dogme de la religion catholique , dans laquelle il a été probablement élevé..... On aurait de la peine à imaginer un passage qui fit un contraste plus énorme avec le ton qui regne dans tout le reste de mon ouvrage.

J'y déclare plus d'une fois que je ne veux ni ne dois juger de la conscience de personne , & qu'il y a de l'impudence à dire indifféremment à tout athée que l'amour du vice , une conscience bourrelée , & la crainte du châtimeut , le déterminent à nier l'existence d'un Dieu, auquel nous sommes comptables de nos actions. Il est vrai que j'ai recherché les motifs qui ont pu porter mon auteur au système qu'il établit dans son ouvrage. Mais j'ai cru les avoir trouvés dans une imagination allumée par la vue de cette infinité de maux que la superstition a faits au genre humain ; dans les fourberies , les injustices & les cruautés que dans tous les tems on a su couvrir du manteau de la religion ; dans l'absurdité de tant de dogmes

pour lesquels on a exigé une soumission indigne de tout être pensant; dans les horreurs du despotisme civil & ecclésiastique; enfin dans les vices & l'indifférence de ceux même qui sont particulièrement appelés à annoncer aux hommes l'existence d'un être suprême, vengeur du crime & rémunérateur de la vertu. J'ai montré comment avec un cœur sensible, & un esprit peu juste, avec des notions de métaphysique mal digérées, & avec des connaissances médiocres de physique, l'on peut se jeter dans l'extrémité opposée à la superstition, dont les abus crians & les folies multipliées doivent ou révolter ou écraser tous les esprits.

Il ne vous suffit pas à vous, de dire à mon philosophe que la crainte de l'enfer l'a rendu athée; vous avez encore la charité de lui annoncer que probablement *il y gril-lera un jour*. Je m'étais contenté de prouver que cet auteur raisonne mal; vous auriez souhaité que je l'eusse encore livré au diable. Ce n'était sûrement pas l'affaire d'un géometre; si vous voulez en faire la vôtre, au moins ne fallait-il pas emprunter mon nom.

Le badinage qui remplit les pages 180 & 181, & dont apparemment vous avez cru embellir mon livre, est, à mon goût, du der-

nier insipide. Jugez, monsieur, du plaisir que je dois sentir en voyant ces tristes familles impitoyablement attribuées à moi qui me cacherais de honte si jamais elles avaient pu m'échapper.

Le changement le plus considérable que vous avez fait dans la *seconde partie* de mes réflexions, regarde le supplice de Jean Hus & le concile de Constance. On prétend communément que ce concile a décidé qu'il ne faut point garder la foi aux hérétiques. Le système de la nature ne répète pas seulement cette imputation; mais il en infère aussi que la religion chrétienne est une véritable école de parjure. Je remarque à ce sujet, que quoique des persécuteurs religieux aient souvent établi cette horrible maxime par le fait, personne cependant n'a jamais eu le front de l'enseigner ouvertement. Il est seulement dit dans les actes du concile de Constance, que le sauf-conduit accordé par un prince séculier à un hérétique, n'ôte pas à la juridiction ecclésiastique le pouvoir de lui faire son procès, de le condamner & de le punir. J'observe ensuite, que quand même ce prétendu décret existerait, le défenseur de la religion ne serait point responsable de la conduite de ceux qui en ont le plus cruellement violé les loix. Du reste,

comme d'après mon plan je ne pouvais toucher cette matiere qu'en passant, je n'entre là dessus dans aucun détail. Vous m'obligez, monsieur, à y revenir ici, parce qu'après avoir présenté ce morceau d'histoire sous un point de vue tres-faux, vous m'en faites juger en conséquence.

“ Le concile (dites-vous sous mon nom)  
 “ fut autorisé a agir contre Jean Hus  
 „ comme il l'a fait. Ce dernier n'a péri que  
 „ par sa faute, & parce qu'il avait lui-même  
 „ choisi les juges, & dicté sa sentence. Le  
 „ fauf-conduit ne lui avait été accordé que  
 „ dans la persuasion qu'il était innocent,  
 „ & qu'il se justifierait au concile, comme  
 „ il affectait de le publier; & l'empereur,  
 „ après l'avoir entendu, fut le premier à  
 „ opiner en plein concile qu'il fût con-  
 „ damné à être brûlé, s'il ne se retractait.  
 „ Jean Hus lui-même ayant appelé du pape  
 „ au concile, s'était soumis par-la à la dé-  
 „ cision du concile; il avait de plus dé-  
 „ claré par des affiches, avant que de par-  
 „ tir, que si on pouvait le convaincre de  
 „ quelque erreur, il ne refusait pas d'en-  
 „ courir toutes les peines des hérétiques.  
 „ Il avait meme reconnu dans son interro-  
 „ gatoire, que si un hérétique ne veut pas  
 „ renoncer a ses erreurs, après avoir été

» instruit, il doit être puni corporellement.  
 » Le concile le jugea hérétique : son arrêt  
 » de mort devait donc s'en ensuivre, sui-  
 » vant la discipline plus que sévère de ces  
 » tems-la. Enfin ce fut moins comme héré-  
 » tique que comme perturbateur du repos  
 » public, & à cause des troubles que sa  
 » doctrine avait causés en Bohême, que  
 » l'empereur le fit condamner. Tous ces  
 » faits sont tirés de l'histoire même du con-  
 » cile de Constance par Lefant, apolo-  
 » giste perpétuel & décidé de Jean Hus.  
 » Cette petite digression, étrangère au plan  
 » que nous nous sommes proposé, & qui  
 » pourra étonner de notre part, est une  
 1, justice due à la vérité de l'histoire : le vrai  
 2, philosophe la doit à toute vérité. »

1°. Il est très-faux, monsieur, que le  
 fauf-conduit de l'empereur ait été condi-  
 tionnel. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à le  
 lire. C'est, comme dit M. de Voltaire, le  
 fauf-conduit le plus favorable & le plus ample  
 qu'on puisse jamais donner. Ce qui le  
 prouve encore sans réplique, c'est que le  
 concile n'a jamais osé lui donner cette in-  
 terprétation. Il déclare plutôt dans ses ac-  
 tes, qu'il est bon que les hérétiques se fient  
 à la parole d'un prince séculier, parce que  
 sans cela ils ne comparaitroient pas devant

le concile ; mais que d'un autre côté le tribunal ecclésiastique n'est pas obligé de leur tenir des promesses données par un laïque. Voyez *sess. XIX*. On trouve aussi dans un décret subséquent de ce même concile , que de droit naturel , civil & divin , on n'avait pas été tenu de garder à Jean Hus ni promesse ni foi. Ce décret est rapporté en entier par Hermann von der Hardt dans son *historia conc. Const. t. IV , p. 521*.

2°. Avant son départ de Prague, Jean Hus déclara par des affiches qu'étant intentionné d'aller se justifier à Constance, il offrait à ceux qui l'accusaient d'hérésie, de leur répondre, ou devant le concile ou devant l'archevêque. Il fit la même proposition à Nicolas, évêque de Nazareth, & grand inquisiteur du pape dans le royaume de Bohême, qui pour réponse lui donna un certificat d'orthodoxie dont Jean Hus prit un acte public le 30 août 1414. Les états de Bohême le munirent également d'un témoignage très-favorable à tous égards. Les prélats du royaume assemblés chez l'archevêque, refuserent de se déclarer ni contre lui ni en sa faveur, & il prit encore acte de ce refus. Voyez sur tout ceci *opera Joh. Husi*, fol. 2, 3 & 4.

3°. Hus ne s'engagea jamais sans restric-

tion, de se soumettre au concile; ce fut toujours sous la condition expresse qu'on examinât sa doctrine, qu'on l'instruisit sur les points dans lesquels il pouvait s'être trompé, & qu'on répondit à ses objections par des passages de l'écriture ou des peres de l'église. On ne fit rien de tout cela. A peine est-il arrivé qu'on l'emprisonne & qu'on instruit son procès. Pendant qu'il est traîné d'un cachot à l'autre, & qu'on le traite avec une barbarie qui fait frémir le cœur le moins sensible, deux scélérats obscurs, un Michel de Caulis & un Etienne Paletz, prêtres Bohémiens, tirent de ses écrits un certain nombre d'articles, sur lesquels il est jugé par le concile. Hus ne cesse de protester contre cet extrait. Il en défavoue un grand nombre de propositions, ou comme falsifiées, ou comme malignement interprétées; il s'explique sur d'autres, & supplie l'assemblée de l'instruire & de le convaincre du contraire. On ne daigne pas même l'entendre, sa voix est étouffée par celle de ses ennemis; & parce qu'il refuse de se retracter des erreurs qu'il n'avait jamais enseignées, on le condamne à expirer dans les flammes. Le fameux Gerson, chancelier de l'université de Paris, le même qui a écrit violemment contre Hus, avoue qu'en matière de religion il aurait mieux

mieux valu avoir des juifs ou des païens pour juges, que le concile de Constance.

4°. Il n'est pas vrai que Hus fut moins condamné comme hérétique que comme perturbateur du repos public. Qu'on lise sa sentence de mort, qui prouve sans contredit mieux que l'autorité de M. Lenfant.

5°. J'ai dit que le procédé du concile de Constance a été contraire aux loix de l'humanité. Vous croyez justifier cette assemblée, en disant que la discipline de ces tems a été *plus que sévère*; mais vous ne voyez pas que nous ne différons que dans les termes. Ce qui est plus que sévère est de l'inhumanité.

Je ne veux pas donner plus d'étendue à cette lettre. Il n'en faut pas davantage, ce me semble, pour faire juger le public dans quelles mains je suis tombé.

Ce qui prouve, monsieur, que vous avez retouché mes *réflexions*, sans même les avoir lues avec la moindre attention, c'est que vous y avez laissé subsister un grand nombre de fautes d'impression, & d'autres inexactitudes qui s'étaient glissées malgré moi dans l'édition authentique de cet ouvrage, & qui y forment souvent des contre-sens parfaits. Je les ai soigneusement corrigées dans ma seconde édition, que la Société Typogra-

phique de Neuchâtel en Suisse vient de mettre sous presse. Vous y trouverez de nouveaux éclaircissémens sur plusieurs points de philosophie & de physique ; mais rien qui tienne à une théologie particulière, quelle qu'elle soit. Je me suis constamment tenu dans ces bornes, & j'en ai souvent averti mes lecteurs. Prêt à recevoir les instructions des vrais philosophes, & à profiter avec reconnaissance de leurs remarques, c'est à eux que je demande un jugement sur la manière dont j'ai défendu la cause de Dieu & de la vertu.

Je suis, monsieur, &c.

II. *Modele d'une nouvelle ruche à miel, présentée à l'académie royale des sciences, par M. DE LA NUX, son correspondant à l'isle de Bourbon (\*)*.

LES abeilles donnent à leurs gâteaux de cire, une position verticale, soit qu'elles tra-

(\*) Ce mémoire est tiré des *observations sur la physique & l'histoire naturelle par M. l'abbé ROSIER, février 1773, pag. 138*. Comme cet excellent recueil n'est pas assez répandu dans les

vaillent dans des retraites naturelles, telles que des creux d'arbres ou des cavités de rochers, soit qu'on les mette dans des ruches artificielles; c'est un fait connu. On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers tems, de la forme des ruches, & on les a variées de toutes les manieres; mais on n'avait point essayé si des cylindres creux, placés horizontalement, seraient plus favorables au travail des abeilles que nos ruches ordinaires. C'est la forme & la position que M. de la Nux conseille de donner aux ruches, d'après l'expérience qu'il en a faite à l'exemple des sauvages de Madagascar. Il rapporte que ces sauvages mettent leurs abeilles dans des troncs d'arbres qu'ils ont creusés grossièrement, ou qui se sont creusés d'eux-mêmes par quelque accident, & qu'ils les couchent horizontalement. Les esclaves que

---

lieux où notre journal a des lecteurs, que d'ailleurs l'acquisition en est dispendieuse, nous en avons déjà tiré quelques morceaux qui nous ont paru d'une utilité générale, & nous croyons que celui-ci sera lu avec fruit de ceux qui s'occupent de l'agriculture, & des arts qui se rapportent à cette science de première nécessité. Il est toujours utile de comparer les méthodes, & d'apprécier les divers procédés.

l'on a transportés de Madagascar à l'isle de Bourbon , y ont introduit cet usage.

M. de la Nux , en admettant la forme & la situation , pense qu'il vaut mieux les faire avec de la paille , pour les rendre plus fraîches ; en effet , on préfère actuellement cette matiere , parce qu'elle est moins coûteuse & plus facile à employer que le bois , ou l'osier ; & voici les dimensions que M. de la Nux donne à ces ruches , afin de les construire plus régulières , plus légères , plus saines , moins accessibles aux animaux nuisibles , plus favorables à la solidité du travail des abeilles , & plus commodes pour les soigner.

Ces ruches ont dix à douze pouces de diametre dans œuvre , quatorze hors d'œuvre , & vingt - deux pouces de longueur. Pour les construire , il faut avoir un moule , qui n'est qu'un plateau rond avec six petits montans hauts de quelques pouces , placés à égale distance , sur la circonférence du plateau. On commence la ruche en appliquant circulairement un toron de paille contre ces montans ; après avoir fait le premier tour , on continue en spirale au dessus , & on coud chaque nouveau tour avec celui qui précède. A mesure que la ruche s'éleve , on éleve aussi

Le moule pour avoir un point d'appui ; on la souleve en passant la main par une ouverture qui doit être au milieu du plateau ; on peut le tourner en différens sens pour rendre la ruche cylindrique , & on le soutient sur des baguettes passées à travers l'ouvrage déjà fait.

Lorsque le cylindre se déforme par quelque accident , on peut le redresser & le renforcer , en attachant tout le long , des baguettes qui le maintiennent en bon état. Chacune de ces ruches a deux fonds qui sont faits de paille roulée & cousue comme celle du cylindre ; ils ont un peu moins de diamètre que l'intérieur de la ruche , afin que l'on puisse les changer de place. On arrête ces fonds avec des petites broches de bois , qui passent à travers les parois de la ruche , & qui entrent dans le bord ou fond.

Pour faire passer des abeilles d'une ruche dans une autre , il faut prendre le tems où les mouches ne s'enlevent plus ; c'est une petite demi-heure avant le coucher du soleil , ou un peu plus tard : alors on couche dans un lieu propre la nouvelle ruche cylindrique , de façon que le devant soit un peu plus bas que le derrière , qui doit avoir un fond non lutté. Le devant reste ouvert ou en-

tier ; on place à deux ou trois pieds de distance la ruche que l'on veut vider ; on en tire les gâteaux , les uns après les autres ; on écarte avec une plume les abeilles qui se trouvent sur les gâteaux ; on les enferme ; enfin elles vont d'elles-mêmes dans la nouvelle ruche , & on secoue l'ancienne pour en faire sortir les mouches qui y restent : elles suivent assez promptement les premières. On reconnaît & on prend assez facilement la mere abeille pendant cette transmigration. Dès qu'elle est finie , on leve le fond de derrière pour attacher à sa face intérieure un rayon de couvain par le moyen de quelques broches pointues par les deux bouts , dont l'une entre dans le fond & l'autre dans le gâteau. On met en place les deux fonds , & on les lutté. Toute cette opération ne dure guere qu'un quart-d'heure , & M. de la Nux prétend qu'elle se fait sans qu'il périsse de mouches. Il conseille de couper les ailes à la mere abeille , en mettant le nouvel essaim dans la ruche.

Lorsqu'on a attaché un gâteau de couvain au fond de la ruche , on doit la visiter pendant les deux ou trois premiers jours , pour savoir si ce gâteau est bien en place : il est aisé de le voir , en ôtant le fond de devant. Les abeilles construisent ordinairement leurs

gâteaux d'une maniere parallele au fond de la ruche , & les attachent par le tiers supérieur de la circonférence aux parties des cylindres. Le reste de la circonférence n'en est distant que par l'espace nécessaire pour passer une abeille. Quelquefois ces mouches construisent leurs gâteaux parallèlement à l'axe du cylindre ; on peut faire changer cette direction en mettant les abeilles dans une autre ruche , en redressant le fond ou le gâteau de couvain qui y est attaché , s'ils sont de travers. Malgré ces précautions , il y a des abeilles qui persistent à travailler dans la même direction : elle n'a d'autres inconvéniens que de rendre les gâteaux moins faciles à retirer de la ruche lorsqu'on en fait la récolte. Alors on ouvre le dessus de la ruche en enlevant le fond , & l'on retire les gâteaux. On peut faire cette récolte en différens tems de l'année , à mesure qu'il se trouve des gâteaux inutiles aux abeilles & à leur postérité. A chaque fois , on remplace le fond de la ruche assez près des gâteaux qui y restent , pour que les abeilles ne puissent pas travailler entre-deux ; mais lorsque les gâteaux du devant sont près de la grille , il faut enlever tout ce qui peut être enlevé par derrière , & ensuite charger les fonds & retourner la ruche de maniere que le der-

rière devienne le devant. On retourne ainsi, dit M. de la Nux, les bonnes ruches, jusqu'à deux fois dans un été. On peut ôter, lorsqu'on le juge à propos, les deux fonds des ruches cylindriques, pour leur donner de l'air, pour les visiter, & pour enlever les portions de gâteaux qui seraient attaquées de teignes, &c. On peut aussi donner de l'air aux ruches dans les grandes chaleurs, en laissant quelques ouvertures autour des fonds. Mais lorsqu'on voit les abeilles remplir de propolis les mailles de leur grille, c'est alors qu'il faut lutter exactement les fonds. M. de la Nux conseille de faire pour les essaims, des ruches plus courtes & plus légères que les autres, & d'y mettre des fonds à jour, maillés assez près pour qu'une petite mouche ne puisse passer à travers. Il est nécessaire de donner beaucoup d'air aux essaims dans les tems chauds, parce qu'une grande chaleur peut les faire périr en quelques minutes. Lorsqu'un essaim est prêt à prendre l'essor, il est bon de prévenir sa sortie en changeant la ruche; & pendant que les abeilles en sortent pour aller dans une autre, il faut prendre les reines, leur couper les ailes & les garder à part. Ensuite on distribue l'essaim dans autant de ruches que l'on a de reines, s'il est assez nombreux

pour y suffire, & l'on met une reine dans chaque ruche. M. de la Nux fait remarquer que cette méthode n'est pas aussi favorable à l'abondance du miel qu'à celle de la cire, & à la multiplication des abeilles.

M. de la Nux ne fait pas mention, dans son mémoire, des ruches composées de plusieurs pieces, qu'on appelle des hausses : elles ne sont peut être pas connues à l'isle de Bourbon. Ces ruches, qui ont été faites de différentes façons par M. de Géliou, M. le comte de la Bourdonnaye & M. Palteau, ont plus de rapport qu'aucune autre ruche avec celles de M. de la Nux. Nous voyons que celles-ci sont préférables, par les raisons suivantes :

1°. La situation horizontale des ruches de M. de la Nux paraît meilleure que la situation verticale des autres, parce que les gâteaux ont moins de hauteur, & sont moins sujets à tomber lorsqu'ils sont pleins de miel, & parce que les abeilles paraissent plus disposées à faire plusieurs gâteaux, les uns à côté des autres, qu'un moindre nombre de gâteaux plus longs, puisqu'en entrant dans une ruche nouvelle, elles commencent plusieurs gâteaux avant d'en allonger aucun. Enfin cette situation horizontale donne plus de facilité pour visiter & soigner

ces ruches , en les ouvrant par les deux bouts sans les déplacer. On peut aussi les ranger plus aisément , & dans un moindre espace , en les empilant les unes sur les autres comme des tonneaux.

2°. Dans le tems de la récolte , les deux fonds qui s'ouvrent donnent plus de facilité dans la ruche de M. de la Nux que dans les autres , pour ménager le couvain , & pour choisir les gâteaux bons à recueillir , soit en avant , soit en arrière , & ensuite pour mettre l'entrée de la ruche du côté le plus convenable à la situation du couvain. Ces considérations doivent engager à essayer les ruches de M. de la Nux , pour savoir si elles sont en effet préférables aux autres.

Les mouches à miel ont été trouvées naturellement à l'île de Bourbon & à Madagascar , de là elles ont été portées à l'île de France. Ces abeilles sont de même nature que celles de France , mais moins grosses & plus longues. Elles ne sont jamais engourdies par le froid à l'île de Bourbon ; elles y trouvent toujours des fleurs , & cependant elles ne travaillent pas toute l'année. Elles ne fournissent rien depuis la fin d'avril jusqu'en août & septembre. Les abeilles sont peu actives , ce qui dépend peut-être de la grande chaleur du climat.

---

**III. Suite des mémoires de Sophie de Sternheim.****L E T T R E XII.***Lord Derby au lord B... à Paris.*

I L faut que je t'écrive, pour donner essor à la joie de mon cœur : ici, je n'ose la montrer à personne. Il est délicieux de voir toutes les mesures que l'on prend en faveur du prince, concourir à faire tomber le charmant petit oiseau effarouché dans les filets cachés que je lui ai tendus. Le comte F. qui fait dans tout ceci les fonctions de grand-vénéneur, donna dernièrement à sa campagne une fête à toute la cour, où nous devons paraître en habits de payfans.

L'assemblée se forma après midi ; nos ajustemens villageois firent sortir les figures naturellement nobles, pour les distinguer de tant de physionomies d'emprunt. Combien de gens parmi nous, à qui il ne manquait que la bêche, ou le manche de la charrue, pour être en effet les manans dont ils jouaient le rôle ! Pour les dames, il y en avait plus d'une, qui avec un panier d'œufs sur la tête ou dans une laiterie, n'auraient pas conservé la moindre trace d'une naissance

distinguée ou d'une bonne éducation. J'étais un payfan Ecoffais : je rendais au naturel ce caractere hardi & réfolu qui est propre à nos montagnards , & j'avais trouvé le fecret de donner à mon ajuftement toute l'élegance qui est à moi , comme tu le reconnois , fans cependant bleffer le coftume de l'état que je voulais représenter. Mais mis Sternheim, cette enchantereffe ; dans fon déguifement , c'était la belle nature avec tous fes charmes ; fes traits peignaient la joie innocente des campagnards ; fon habit , d'un taffetas bleu de ciel , garni de gaze noire , fe fait sortir fa taille svelte ; rien ne prouvait mieux , qu'elle n'a nul befoin d'une parure étudiée. Tous fes mouvemens étaient accompagnés d'un attrait magique , qui fixait fur elle l'œil envious des femmes , & les regards avides de tous ceux de notre fexe ; fes cheveux , artiftement treffés & relevés par-derrriere avec des rubans pour les empêcher de traîner jufqu'à terre, me donnerent la penfée de la voir un jour, lorsque je ferai fon Adam, comme Milton nous dépeint Eve. Elle était d'une gaieté finguliere , elle s'entretenait avec toutes les dames de la maniere la plus gracieufe. Sa tante & la comteffe F. l'accablaient de careffes, pour tâcher de lui conferver cette belle humeur , dont le prince de-

vait recueillir quelques complaisances.

*Seymour* sentait toute la force de ses attraits ; mais pour suivre le plan de politique arrangé avec son oncle, il cachait ses mouvemens sous une attaque de spleen , qui conduisait le maussade personnage , inquiet & silencieux , tantôt sous un arbre , tantôt sous l'autre , où sa payzanne , *Miss C.* l'accompagnait comme son ombre. Il m'en coûta des efforts d'Hercule , pour réprimer la passion qui m'agitait ; mais pour me taire , cela me fut impossible : je saisis toutes les occasions de passer près de la charmante *Miss* , & de lui dire quelques mots en anglais. Deux ou trois fois je l'aurais volontiers hachée , en remarquant que ses regards , bien qu'à la dérobee , se fixaient sur *Seymour* avec toute l'inquiétude de l'amour. Tout à coup elle se perdit dans la foule , & on la vit s'avancer à grands pas vers le jardin du presbytere : on fit là - dessus beaucoup de conjectures ; pour moi , je m'arrêtai au coin d'une petite laiterie , pour observer la belle à son retour. Je ne l'attendis pas un quart-d'heure ; elle parut, les plus vives couleurs animaient son visage , où était peinte l'expression du plaisir. Elle remerciait avec bonté quelques spectateurs qui s'étaient rangés pour lui faire place. Jamais je ne l'avais vue si belle , sa

démarche me semblaît plus légère & plus gracieuse. Tous les regards étoient fixés sur elle ; elle le remarqua, baissa les yeux, & rougit à l'excès. Au même instant le prince sortit aussi du jardin au travers de la foule ; alors tu aurais vu sur toutes les physionomies, des prudes, des dévotes & des coquettes, le soupçon & les jugemens malins que l'on porta sur l'entrevue du prince avec Sophie ; tu aurais entendu les fades plaisanteries des hommes sur la rougeur de la belle lorsqu'elle vit le prince la regarder avec transport. Tout cela fut pris pour autant de preuves de la joyeuse entrevue qu'ils avoient eue dans le presbytere. Nous célébrons, se disoit-on à l'oreille, la défaite de cette belle que tout le monde croyoit invincible. La grace enchanteresse, avec laquelle elle présenta au prince quelques rafraîchissemens, l'empressement avec lequel celui-ci se leva pour lui aller au devant, les regards avides avec lesquels il contemplant tantôt l'élégance de sa taille, tantôt la régularité de ses traits ; l'attention qu'il eut, après avoir bu le sorbet, de prendre l'affiette des mains de la dame, pour la donner au jeune F., l'orgueil de l'oncle & de la tante, qui se montrait déjà d'une manière sensible . . . tout cela confirmait nos soupçons. La fureur me saisit :

dans le premier mouvement je pris *Seymour* par le bras, & je m'entretins avec lui de cette scene. Il était hors de lui : le mépris le plus marqué animait ses observations. Que ne dit-il pas de cet étalage de vertu, & de l'infame sacrifice qu'elle venait d'en faire, de l'effronterie odieuse avec laquelle elle se donnait en spectacle à toute la cour, en montrant l'air le plus satisfait ! Ce dernier trait rappella ma raison. Je considérai que cette démarche aurait été trop hardie & trop maladroite, je me rappelai la scene de l'auberge de F. . . . Un doute qui me vint à l'esprit, me fit appeller *Will*. Je lui promis cent guinées, s'il pouvait me rendre compte de ce qui s'était passé chez le curé entre miss *Sternheim* & le prince. Au bout d'une heure, dont chaque minute me parut une année, il me rapporta que la jeune personne n'avait pas vu le prince ; qu'elle n'avait parlé qu'au pasteur, à qui elle avait remis dix carolins pour les distribuer aux pauvres du lieu, en le priant instamment de n'en rien dire à personne. Le prince n'avait paru qu'après son départ ; il avait voulu voir la fête de loin, pour ne point déranger la noblesse par son arrivée.

A ce récit, je maudis l'aimable enthousiaste qui nous jouait tous. Cependant elle

était plus noble que nous ; nous ne pensions qu'à nos plaisirs, tandis qu'elle ouvrait son cœur aux pauvres habitans du lieu , pour étendre jusqu'à eux la joie de cette journée. Quelle fut sa récompense ? Le plus vil d'entre nous se crut en droit de porter sur son caractère le jugement le plus outrageant. Beau motif à la vertu ! si tu prétends que la satisfaction intérieure est notre plus douce récompense , je n'ai qu'à songer que l'expression de ce contentement qui brillait sur le visage de cette fille céleste lorsqu'elle sortit du presbytere , fut regardé comme la preuve de sa faute. Que je me fus bon gré de ma curiosité ! Un coquin tel que moi , devint une des plus belles ames de l'assemblée. Je fus le seul qui voulut examiner avant de juger ; & la récompense ne se fit pas attendre , j'espérai de ferrer dans mes bras l'aimable créature sans la moindre tâche. Il n'y a que sa mort ou la mienne qui puisse l'empêcher ; toute ma fortune , toutes les forces de mon esprit , seront consacrées à exécuter cette glorieuse entreprise.

Je rejoignis l'assemblée d'un air triomphant, après avoir défendu à *Will* de communiquer à qui que ce soit sa découverte, & lui avoir promis cent autres guinées pour payer son silence. Tu aurais voulu que j'eusse  
fait

fait usage des lumieres que je venais d'acquérir, pour rétablir la réputation de la jeune personne. Alors, penfes-tu, mon triomphe aurait été noble. Doucement, mon beau monsieur, doucement ! Je ne pouvais marcher si rapidement dans les sentiers de la vertu, encore moins lui sacrifier tout d'un coup tout mon plaisir. Ma découverte n'aurait servi qu'à rendre plus difficile l'entreprise du prince & la mienne. Quelle joie n'aurais je pas perduë, en interrompant des conversations comme celle qui occupait l'assemblée ? Car, pendant mon absence, une réponse du prince mal entendue avait tout découvert. Le comte F. lui demanda s'il avait vu la jeune demoiselle dans le jardin du presbytere. Oui, répondit le prince, en tournant les yeux vers elle. Dès lors tout fut confirmé ; & comme le curé devait jouer un rôle dans cette affaire, on dit qu'elle avait été mariée de la main gauche. La-dessus la foule lui témoignait déjà des égards particuliers, comme à la distributrice des graces. Le comte F., sa femme, l'oncle & la tante de Sophie donnaient l'exemple à tous ces insensés. Milord G. lui-même se joignit à eux, quoiqu'il y eût quelque chose de gêné dans ses manieres. Mais *Seymour*, transporté de rage, put à peine se con-

traindre à danser un menuet avec elle. L'air froid & roide avec lequel il répondait aux regards affectueux des plus beaux yeux du monde, força enfin la belle à ne plus le regarder ; mais on vit en même tems se répandre sur sa personne un air d'abattement qui augmenta encore les charmes de sa danse. Toutes les marques de préférence qu'elle donnait à mon rival, me rendaient furieux ; mais en même tems elles redoublaient mon attention sur tout ce qui pouvait assurer mes succès. Je vis qu'elle s'aperçut avec chagrin de l'empressement extraordinaire & des flatteries des courtisans ; & je pris le parti de ne lui témoigner qu'une politesse noble & respectueuse. Ce ton lui plut, elle me parla anglais, elle me dit que la danse était le seul plaisir qu'elle aimât. Je lui fis compliment sur la grace avec laquelle elle avait dansé son menuet : là-dessus elle souhaita que je pusse lui en dire autant d'une anglaise. Elle admirait dans notre danse ce mélange de gaieté & de décence, qui ne permet pas à la dame de s'oublier jamais elle-même, ni aux hommes de prendre aucune liberté mal-féante, comme cela arrive dans les danses allemandes. Le plaisir que me donnait cette conversation, fut encore augmenté par le chagrin qu'elle causait à

*Seymour*. Le prince, à qui cela ne plaisait pas non plus, s'approcha de nous, & je m'éloignai pour dire au comte F. que miss *Sternheim* aimait à danser des anglaises. A l'instant la musique se fit entendre, & chaque cavalier chercha sa dame. Le jeune F. qui conduisait miss *Sophie*, se plaça avec elle au milieu de la ligne; mais son pere fit retirer tous les autres couples, pour donner la premiere place à l'héroïne du jour. Elle l'accepta avec un air de surprise, & elle fit le tour de la file avec une vitesse singuliere & les graces les plus piquantes. Je me dispensai à dessein d'être de la premiere danse, & je fis le tour des danseurs avec le prince & milord G. Le premier n'avait des yeux que pour *Sophie*, & ne cessait de répéter: ne danse-t-elle pas comme un ange? Lord G. assura qu'une Anglaise ne ferait pas mieux les pas & la figure. Là-dessus, le prince s'avisa de dire que la jeune demoiselle devait danser avec un Anglais. Je m'approchai de la fenetre, pour attendre sur qui le choix tomberait. Après quelques momens de repos, le prince pria miss de danser une seconde fois; mais en prenant l'un des deux Anglais qui étaient présens. Une inclination & un regard pour nous chercher dans la foule, annoncerent son empressement à l'obliger. Que

de tendresse dans le coup - d'œil par lequel elle invita le grave *Seymour*, à qui F. offrit le premier sa place, comme étant le neveu de lord G. ! Il refusa ; une rougeur soudaine annonça le chagrin de la belle ; mais à l'instant il y eut pour moi un sourire gracieux. Je me hâtai de présenter ma main d'un air respectueux ; mais cet air obligeant de la jeune dame ne me dédommagea point. O *Sophie* ! pensai-je en moi-même, un pareil sentiment en ma faveur, aurait attaché pour jamais mon cœur à toi & à la vertu ! Le soin de t'arracher à d'autres affaiblit ma tendresse, il ne me reste que le desir & la vengeance. . . . Mon extérieur ne difait rien de pareil ; j'étais tout respect. Elle dansa supérieurement, & on l'attribua au desir de plaire au prince. Je devinai seul que c'était l'effet de son amour-propre blessé, qui voulait punir *Seymour*. Il le fut en effet. Son cœur, pénétré de douleur, vint se décharger auprès de moi ; il se maudissait lui-même, de trouver en lui la plus tendre sensibilité pour une personne digne de tout son mépris. " Pourquoi donc, lui dis-je, n'as-tu pas voulu danser avec elle ? "

M'en préserve le ciel ! reprit-il. Dans la violence du combat entre l'amour & le mépris, je serais tombé à ses pieds sans con-

naissance. Je le raillai, & je lui dis qu'il devait aimer comme moi, qu'il y trouverait plus de plaisir, que toutes ses idées gigantesques ne pouvaient lui causer de satisfaction.

“ Je sens que tu es plus heureux que moi, „ dit le sot, mais je ne saurais me changer. „ Que maudit soit l'amour, pensai-je, qui fait de lui & de moi deux malheureux chiens! *Seymour*, déchiré par le sentiment douloureux du mépris pour un objet adoré, agité par tout ce qui peut émouvoir les sens, était malheureux parce qu'il ne se doutait pas de l'innocence & des sentimens de la belle. Et moi, qui ne pouvais lui refuser mon respect & mon amour, j'étais le jouet de l'envie; transporté du desir de me venger, qui ne me présentait d'autre plaisir que celui de détruire le bonheur des autres, quelles que pussent en être les suites... La chose n'est pas aisée!... Quelqu'adroitement que j'aie su tendre mes filets, quelque'infailibles qu'aient été jusqu'ici mes ruses, toute mon expérience fut inutile auprès d'une personne si éloignée de tous les plaisirs des sens. Dans un bal, où presque toutes les femmes sont de franches coquettes, où les meilleures sont possédées du desir de plaire, elle songe à exercer sa bienfe-

sance. D'autres, étourdies par le fracas d'une assemblée nombreuse, éblouies par l'éclat de la parure, attendries par les charmes de la musique, sont en proie à toute la séduction des sens. *Sophie* est émue, mais c'est à la compassion envers les pauvres. Ce mouvement est si fort, qu'elle interrompt ses plaisirs, qu'elle quitte tout, pour aller exercer un acte de bienfaisance. Ah ! si cette sensibilité si vive, si active, pouvait changer d'objet ; si elle se tournait vers la jouissance des plaisirs sensuels ; si ses premiers accens étaient pour moi ! . . . alors mon cher B., alors je pourrai te parler par expérience, de cette volupté exquise que procure *Vénus*, accompagnée des muses & des graces. Mais il faudra m'y préparer long-tems à l'avance : comme ces adeptes, qui veulent avoir un commerce intime avec les esprits, passent quelque tems dans le jeûne & dans la prière, il faut, pour plaire à cette belle enthousiaste, renoncer à toutes mes habitudes. Déjà ma bienfaisance envers la famille T . . . qui s'est découverte par un pur hasard, m'a donné un grand mérite auprès de la belle. Il faut maintenant que je la surprenne un jour dans cette maison. Elle y va souvent pour instruire les enfans, & consoler le pere & la mere. Mais toute sa morale n'a pas pu empêcher l'effet

de mes guinées. C'est par leur vertu que ces gens me procureront l'occasion de la voir & de faire quelques progrès dans son cœur ; tandis que , d'un autre côté , je tâche d'affaiblir la *sympathie magique de la bigoterie* , qui pourrait opérer en un clin-d'œil entre elle & *Seymour* , s'ils s'approchaient d'assez près pour entendre le ton de leurs ames qui sont montées à l'unisson. Au reste , je suis assez sûr de mon fait à cet égard. *Seymour* se fert , pour aller à la découverte , d'un secretaire de son oncle , qui m'est dévoué , & qui , sans me parler jamais , reçoit de moi toutes ses instructions.

Nous traitons toute l'intrigue par des lettres que nous déposons derriere un vieux tableau dans la galerie supérieure de l'hôtel. Ce disciple de fatan me devient fort utile. Mais il faut rendre justice à *Seymour* , il nous épargne autant de peines que cela dépend de lui. Il épie les moindres démarches de *Sophie* , & il la fuit comme un serpent. Mes relations lui présentent tout ce qu'elle fait , sous un point de vue louche & équivoque , qui fait sur son esprit prévenu tout l'effet que je puis desirer. Je ne crains pas le prince : tous les pas qu'il va faire l'éloigneront de son but. Elle n'aime rien de tout ce que les princes peuvent donner : cette petite fille a un caractère tout-à-fait nouveau. G iv



QUATRIÈME PARTIE,

LE  
NOUVELLISTE SUISSE,  
ou  
ANNÉES POLITIQUES  
DE L'EUROPE.

TURQUIE.

**C**onstantinople. Les préparatifs de guerre, suspendus pendant quelque tems, se pouffent aujourd'hui avec la plus grande activité. On augmente chaque jour l'armée du grand-visir, principalement en cavalerie; elle a été jointe par un renfort considérable d'Albanois. Le grand-seigneur a visité lui-même le nombreux train d'artillerie préparé dans ses arsenaux. Vingt vaisseaux de ligne sont prêts à être lancés à l'eau & feront armés en toute diligence. Le Reis-Effendi, ou ministre des affaires étrangères, le grand-chañ-

celier & le grand - trésorier de l'empire ont été démis de leurs emplois. Osman-Effendi, qui était ministre plénipotentiaire au congrès de Fockfani, succède à ce dernier.

Ali-bey & le cheick Daher se sont emparés, non seulement de Jassa, mais encore de Baruth, de Tripoli, d'Antiochia & de Seyde. Les habitans de la première de ces villes ont été tous massacrés par les vainqueurs, irrités de la résistance opiniâtre qu'ils leur ont fait éprouver. Les princes du mont Liban & presque tous les officiers Turcs qui ont quelque emploi à Jérusalem, ont embrassé le même parti, & les cinq pachas chargés des intérêts de la Porte, sont réduits à se tenir sur la défensive.

Une circonstance, que l'on donne pour vraie, rendra encore Ali-bey plus redoutable à la Porte; c'est qu'il n'a point perdu ses trésors, & que celui à qui il en avait confié la plus grande partie, poursuivi par Mehemet-Aboudaab, a trouvé moyen de s'échapper, & se trouve actuellement dans le camp de ce fameux rebelle.

L'on est actuellement mieux instruit qu'auparavant sur les affaires qui concernent la petite Tartarie. Les habitans, long-tems divisés en deux partis, l'un pour la Russie & l'autre pour la Porte, ont été réunis par

le desir de recouvrer leur ancienne indépendance. Le kan, que les présens du grand-seigneur avaient gagné, a été déposé, & son successeur a publié un manifeste, dans lequel, après avoir annoncé le dessein formé par sa nation de ne plus dépendre de personne, il promet non seulement à la Porte & à la Russie, mais encore à toutes les autres puissances étrangères qui viendront commercer dans la mer Noire, de vivre avec elles dans la plus parfaite harmonie.

La ville de Smyrne a été dans le plus grand danger d'essuyer une révolution funeste, par la témérité d'Ayvas - Aga, qui poussé par quelques-uns des principaux habitans, & à la tête de quelques troupes, a présenté un firman supposé du grand-seigneur, portant ordre d'arrêter & de déposer Cara-Osman-Oglou, gouverneur de cette ville; mais ce dernier qui s'était d'abord mis en sûreté, ayant reparu bientôt, suivi d'un corps nombreux de soldats attachés à son parti, la fourberie a été découverte, & Ayvas-Aga s'est hâté de s'éloigner. Cependant ce gouverneur a perdu son emploi, & a été remplacé par Musselim-Hallil-Aga, ci-devant commandant de Galata.

L'on attend avec impatience la fin de l'armistice prolongé, époque à laquelle doit se

terminer l'incertitude qui subsiste encor au sujet de la continuation de la guerre ou du rétablissement de la paix entre les deux empires.

Selon des avis récents, le Reis-Effendi, ministre plénipotentiaire de la Porte a Bucharest, doit avoir déclaré à M. d'Obreskow qu'il avait reçu ordre de suspendre toute discussion d'affaires, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le partage de la Pologne.

### R U S S I E.

*Petersbourg.* Les troupes que le général Elmpt a ramenées de Pologne, sont réparties dans les environs de cette capitale & en Finlande. Plusieurs régimens de la seconde armée en Uckraine, ont reçu ordre de se rendre à la même destination. On forme des magasins considérables en divers lieux de l'empire, de même que dans les forteresses & les ports de mer. On pourvoit également à ce qui concerne la marine. On construit à Cronstad & à Revel 60 galeres que l'on armera incessamment, de même que 4 vaisseaux de ligne, quelques frégates, & d'autres batimens.

Les généraux & potemkin doivent s'être rendus à Yassy auprès du feld-maréchal de

Romanzow , pour concerter avec lui le plan d'une prochaine campagne , au cas que les conférences de Bucharest n'oprent pas le retour de la paix. Il paraît cependant que l'on compte sur leur succès , s'il est vrai que huit régimens aient , comme on le prétend , reçu ordre de quitter la grande armée pour se rendre en Livonie , & que le prince Menzikow ait passé , avec le corps qu'il commande , de la Moldavie dans la Podolie , d'où il doit continuer à se rapprocher de cette capitale.

On a eu la confirmation que deux vaisseaux de guerre Russes ont détruit , sous les châteaux de Lepante , les pirates Dulcignottes qui , à l'abri du pavillon Turc , se permettaient les plus grandes cruautés. Mais la république de Raguse se trouve dans la crise la plus dangereuse. La plupart des vaisseaux qu'elle avait été contrainte de fournir aux Turcs , ont péri dans la dernière défaite de la flotte Ottomane près de Patras , & elle a tout lieu de craindre les effets du ressentiment de la Russie.

Au milieu d'une guerre si dispendieuse , S. M. I. vient de donner une nouvelle preuve de sa magnanimité , en aidant de son trésor , des négocians , même étrangers , qui auraient pu souffrir de la crise survenue dans le commerce , & des faillites qui ont eu lieu en An-

gleterre & en Hollande. Cette souveraine a aussi assigné une somme de 200000 roubles pour l'embellissement de Petersbourg, de Moscou & de quelques autres villes de l'empire.

Le chef des Cosaques du Don, très-accrédité parmi ces peuples, s'étant rendu coupable de plusieurs excès, & même de désobéissance envers S. M. I., a été enlevé secrètement dans sa résidence par un officier des gardes, qui l'a conduit dans cette capitale, où il a été enfermé dans la citadelle. L'impératrice a nommé aussi-tôt un conseil de guerre pour lui faire son procès.

On a formé le dessein de construire sur la Dwina, fleuve large & rapide, un pont de pierre d'une seule arche, & assez solide pour résister aux glaces.

### S U E D E.

*Stockholm.* Le roi a affranchi les habitans de cette capitale de l'obligation de fournir des quartiers aux troupes, moyennant le paiement annuel d'une somme pour les soldats & les officiers à proportion de leurs grades; & la bourgeoisie, à qui cet arrangement est avantageux, va faire construire des casernes pour la garnison.

Il paraît une nouvelle ordonnance du roi, qui fixe la manière dont on devra désormais faire les élections des bourguemaitres, conseillers & secrétaires de toutes les villes du royaume, afin de les rendre uniformes & de prévenir les abus.

Le duc de Sudermanie continue à faire les fonctions de gouverneur de Stockholm, même depuis le retour du roi.

Le chevalier Liliestrale, chancelier de justice, chargé par le roi de visiter diverses provinces du royaume, pour examiner les plaintes des habitans contre les tribunaux de judicature, est parti de cette capitale, accompagné d'un très-habile jurisconsulte.

Malgré les secours que l'on accorde aux indigens de diverses provinces de ce royaume, & les sommes considérables que l'on collecte pour cet usage pieux, la disette ne laisse pas que de se faire vivement sentir, principalement dans la Dalécarlie orientale, & y occasionne de fréquentes émigrations. C'est ce qui a déterminé les familles aisées de cette capitale à se charger chacune de nourrir un ou plusieurs pauvres, jusqu'à des tems plus heureux; & l'on fournira à ceux qui voudront se rendre ici, l'argent nécessaire pour leur voyage.

## D A N N E M A R C.

*Coppenhague.* L'amirauté a reçu ordre d'équiper huit vaisseaux de ligne & quatre frégates, de maniere que toute cette flotte soit prête à mettre en mer au printems prochain, & l'on y travaille avec la plus grande activité.

Le ministre de Russie a notifié à S. M. la majorité du grand-duc en qualité de prince de l'empire, & déclaré que l'impératrice avait remis à ce prince le gouvernement des états qu'il possède en Allemagne. La bonne harmonie entre les deux cours paraît augmenter de plus en plus. On veut donner pour motifs aux préparatifs de guerre, ceux que l'on dit qui se font en France & en Suede. Chaque vaisseau ou frégate aura à bord un certain nombre de troupes de débarquement, & le vice-amiral Hoogland aura le commandement en chef de la flotte. Quelques vaisseaux de guerre mettront en rade dans peu de jours, & sont approvisionnés pour leur départ.

## P O L O G N E.

*Varsovie.* La cour de Petersbourg & ensuite celles de Vienne & de Berlin, ont fait

remettre au roi & au ministère, des déclarations plus pressantes encore pour accélérer la définition des affaires, & fixer un terme, passé lequel, ces trois cours emploieraient les moyens les plus efficaces pour se faire rendre pleinement justice. Le ministère a fait imprimer ces déclarations en langue polonoise & française, avec des observations; il en a été remis des exemplaires aux ambassadeurs des puissances étrangères qui résident ici, & l'on en a envoyé à ceux de la république dans le dehors.

Le sénatus-consultum a ouvert ses séances le 8 février, & les a terminées le 13 du même mois. Le nombre des sénateurs n'a été que de 30, ceux dont les districts sont situés dans les provinces nouvellement démembrées ayant reçu défense de s'y rencontrer, & plusieurs se trouvant actuellement hors du royaume. Les principaux articles qui ont été arrêtés dans cette assemblée, sont; que la diète de la nation sera convoquée pour le 19 avril, terme fixé par les déclarations dont on vient de parler; que tous ceux qui auront été enveloppés dans les confédérations, seront cités à l'ouverture de cette diète & jugés; que l'on écrira les lettres les plus pressantes aux puissances garantes du traité d'Oliva, pour les engager à redoubler leurs  
bons

bons offices dans les conjonctures actuelles, que l'impératrice de Russie ferait priée de remettre en liberté les confédérés prisonniers de guerre, & qu'enfin on ferait le procès à tous ceux qui ont eu part à l'attentat commis contre la personne sacrée du roi, &c.

Les principaux magnats qui, enlevés pendant la diète de 1767 & conduits en Russie, viennent de recouvrer leur liberté, sont le prince évêque de Cracovie, le prince évêque de Kiow, le sous-général Rzewuski & le staroste Dolinski son fils. Le premier n'a pu obtenir la permission qu'il avait demandée de passer par Petersbourg & être présenté à S. M. I. ; mais tous ont été défrayés le long de la route.

Jusqu'à présent les Russes, commandés par le général de Stackelberg, ont occupé Cracovie, & les Autrichiens semblaient s'être bornés au fauxbourg Casimir. Mais le 15 février un bataillon de ces derniers est entré dans la ville que les Russes ont abandonnée; & le colonel Mitrowski, chef de ce corps, en a été nommé commandant. Il a mandé le chef de la chambre Polonoise, & lui a ordonné de la fermer, parce que la chambre impériale va être incessamment transportée & fixée dans la ville; & l'on a exigé

ensuite de lui qu'il remit les registres & les clefs du château.

La ville de Dantzic se trouve dans le meilleur état de défense qu'elle puisse se procurer, ses habitans protestant que leur résolution est de demeurer fideles à S. M. le roi de Pologne. Cependant plusieurs familles opulentes ont abandonné cette ville, pour se retirer à Hambourg ou à Lubeck. Son commerce est très-géné par les différens péages dont elle est environnée de toutes parts. Tout ce qui y entre, ou qui en sort paie huit pour cent.

Le prince évêque de Cracovie a communiqué au ministre de Russie une lettre pastorale qu'il avait dessein de publier au sujet de sa délivrance; mais comme elle contenait quelques expressions propres à échauffer de nouveau les esprits, en leur rappelant des événemens qu'il convient d'oublier dans les conjonctures présentes, on en a suspendu l'envoi.

Il arrive successivement des recrues en grand nombre à Marienbourg, où le général Krockow a son quartier d'assemblée. On donne pour certain que plusieurs habitans de la nouvelle Prusse, que l'on nomme aujourd'hui la Prusse-Occidentale, se sont déclarés pour la confession d'Augsbourg, &

qu'il a été accordé un temple aux diffidens du palatinat de Culm.

Le grand-chancelier de la couronne , évêque de Pofnanie, & le chancelier du royaume ont remis le 19 février aux ministres des trois puissances un mémoire dans lequel , en rappelant la note ministériale qui leur fut présentée le 14 décembre précédent, on leur fait observer que la rigueur de leurs demandes accompagnées d'expressions peu mesurées & de reproches , est peu conforme aux égards qu'exige la dignité du roi & celle de la république ; que S. M. de l'avis du sénat , prenant en considération les menaces sérieuses qui lui ont été faites & les dangers imminens annoncés en cas de refus , a déferé aux desirs des trois cours , en désignant le 19 avril pour l'époque de la diete ; qu'enfin le roi & le sénat requierent solennellement ces trois puissances de procurer l'évacuation de leurs troupes hors des domaines de la république , avant la tenue des diétines & de la diete , afin que les unes & les autres puissent procéder en liberté , & la nation assemblée expliquer sa volonté sans gêne & sans danger.

Le tribunal qui s'assemble deux fois par an , pour vuider les procès , une fois à Volna , & une fois à Novogrod , n'a point siégé

pendant l'année dernière, le général Totleben qui commande les troupes Russes dans le grand duché ayant défendu au maréchal & aux affeûeurs ordinaires de s'y trouver.

### A L L E M A G N E.

*Vienne.* Par le résultat du travail des ingénieurs que la cour avait chargés de lever les plans des provinces de la Pologne nouvellement occupées, il conste que leur totalité est équivalente à la neuvième partie de tout ce royaume, ou à la septième partie de celui de France. Mais ces mêmes ingénieurs ont déclaré qu'il était essentiel, pour la sûreté & la défense de ces nouvelles possessions, d'avoir Cracovie & Kaminiéck. On assure que le voyage de l'empereur en Transylvanie & dans ces mêmes provinces, aura lieu le mois prochain. La cour a expédié pour tous les pays de sa domination, des ordres aux propriétaires des maisons, de donner une note exacte des personnes qui les habitent, en marquant sur-tout le nombre des femmes & des filles, afin d'avoir un tableau complet de la population des états héréditaires.

Le chevalier Sagramosa, envoyé par le grand-maître de Malthe en cette cour révéndiquer

le duché d'Ostrog que son ordre possédait autrefois en Pologne, après avoir sollicité les bons offices de LL. MM. II. pour le succès de sa réclamation, est parti pour Berlin, d'où il se rendra à Petersbourg dans les mêmes vues. Si elles peuvent se réaliser, l'ordre en formera un prieuré & des commanderies en faveur de la noblesse Polonoise.

*Berlin.* Le général Tauenzien, gouverneur de Breslau, a obtenu la permission de se retirer; il sera remplacé par le général de Saldern, gouverneur de Magdebourg, & le prince héréditaire de Brunsvick a été nommé au gouvernement de cette dernière place. Le roi fait établir d'immenses magasins à Stetin.

*Hambourg.* L'armée de Hannover est pourvue de tout le nécessaire pour marcher au premier ordre. Les lettres de la Westphalie-Prussienne annoncent qu'on y prépare des quartiers pour un nombreux corps d'armée. Les enrôlemens pour les troupes légères ont commencé à Halberstadt, & le militaire de l'Autriche est réglé sur le même pied que celui de Prusse.

## I T A L I E.

*Rome.* Le cardinal Maréfoschi a fait inti-

mer ordre au général de jésuites , sous peine d'excommunication , de suspendre l'office & les fonctions du chapelain de Fuccioli. Ce procédé n'a pu être envisagé que comme une preuve du peu d'égard que l'on a pour le chef d'un ordre si considéré auparavant. Aussi le général a-t-il répondu que , comme il n'avait jamais manqué à l'obéissance due à ses supérieurs , on aurait pu se dispenser d'accompagner ce nouvel ordre d'une telle menace.

S. S. a autorisé , par un bref , le cardinal archevêque de Boulogne à faire la visite des maisons & collèges des jésuites dans l'étendue de son diocèse , & à séculariser ceux de ces religieux , & particulièrement les étrangers , qui désireront de l'être. Mais ce prélat a supplié S. S. de le dispenser d'un tel soin.

On mande de Livourne que l'amiral Spiritow a remis à la voile pour se rendre à Paros , & y reprendre le commandement de la flotte Russe. On assure aussi que tous les différends qui s'étaient élevés entre la Grande-Bretagne & l'empire de Maroc , sont à la veille d'être terminés , & que le consul Anglais doit s'être rendu dans la capitale. Il paraît qu'il en fera bientôt de même de ceux qui avaient lieu entre la même nation & la ré-

gence d'Alger. Cependant cette dernière prépare des forces navales considérables.

Le roi des deux Siciles se propose d'établir un camp pendant le carême pour exercer les deux bataillons des Cadets & des Liparottes.

*Turin.* Le nouveau roi de Sardaigne a confirmé dans leurs emplois toutes les personnes qui avaient été employées au maniement des affaires pendant le dernier règne, à l'exception du comte de Bogin, ministre d'état & premier secrétaire au département de la guerre, qui a été remercié, en conservant cependant ses appointemens & ses pensions. Le cardinal grand-aumônier a résigné son office. S. M. a avancé une somme considérable pour acheter des grains en Sardaigne & en faire baisser les prix, après quoi elle s'est retirée avec toute sa cour au château de la Vénérie, pour y passer quelques jours dans la retraite.

*Malthe.* Don Emmanuel Pinto, grand-maître de l'ordre de Malthe, est mort le 24 janvier dernier, âgé de 92 ans, après avoir résidé à Malthe 72 ans, & avoir gouverné pendant 32 ans. L'ordre assemblé lui a donné pour successeur François Ximenes de Texada, grand-prieur de Navarre.

On apprend de Gênes, qu'il y passe succes-

sivement un grand nombre de recrues pour le service d'Espagne, lesquelles s'embarquent sans délai pour leur destination. Le différend entre la cour de Madrid & celle de Parme, a été terminé à l'amiable. Le marquis de Llano sera rappelé comme premier ministre pour les affaires étrangères uniquement.

### E S P A G N E.

*Madrid.* La cour a donné ordre de lever 10000 recrues pour compléter l'infanterie, & 2000 pour la cavalerie. Les négocians étrangers sollicitent avec espérance de succès, la révocation de la défense faite au mois de septembre dernier d'exporter des soies hors du royaume.

L'empereur de Maroc s'est rendu à Mogador, & de là à Mequinés en suivant la côte jusqu'à Fedala. Le consul Roffignol, chargé de négocier un accommodement entre ce prince & les Etats généraux, vient de notifier à tous les consuls Hollandois dans la Méditerranée, qu'il a signé une convention ou treve d'une année, laquelle assure la liberté de la navigation aux sujets de la république, & donnera le tems de chercher les moyens d'établir une paix solide & durable entre les deux puissances.

Plusieurs ingénieurs Génois se sont rassemblés à Tanger par ordre de l'empereur de Maroc, qui paraît avoir dessein de rétablir les fortifications de cette place.

P O R T U G A L.

*Lisbonne.* Les troubles qui s'étaient élevés dans quelques-uns des établissemens de cette couronne sur les côtes d'Afrique, ont été entièrement apaisés par la victoire que les Portugais viennent de remporter sur les Negres.

Un vaisseau marchand, venant des Indes orientales, ayant été pris par des corsaires, & conduit à Salé, S. M. a envoyé deux vaisseaux de guerre pour en demander la restitution.

Les habitans du royaume des Algarves, réduits à la misere par les droits excessifs que l'on percevait sur leur pêche, ont obtenu une diminution considérable, ce qui les mettra en état de continuer ce genre d'occupation avec le même avantage qu'autrefois.

F R A N C E.

*Paris.* Le mariage du duc de Savoie avec Madame fille du dauphin dernier mort, passé

pour être décidé. On a arrêté aussi celui du comte d'Artois avec Marianne-Charlotte princesse de Savoye, sœur de madame la comtesse de Provence.

Comme on a résolu de couper la montagne de l'Etoile , près de cette capitale, pour établir un chemin de niveau depuis la place de Louis XV jusqu'au pont de Neuilly , le roi a créé six compagnies de pionniers de 100 hommes chacune , commandés par des officiers subalternes des troupes , & on leur fournit l'uniforme, la nourriture & le logement. Cette nouvelle milice est composée des plus robustes d'entre les vagabons & gens sans aveu , que l'on avait enfermés en divers dépôts. On assure que cet établissement pourra être porté jusqu'à 6000 hommes qui seront employés à travailler aux grands chemins.

On équipe actuellement à Toulon 8 vaisseaux de guerre & plusieurs frégates.

Une nouvelle ordonnance du roi , concernant les recrues , explique les intentions de S. M. sur la forme & la validité des engagements , en écartant les ruses qu'emploient ordinairement les enrôleurs pour surprendre les jeunes gens.

Le conseil supérieur de Bastia a renouvelé la défense concernant les filets & les

couteaux pointus ; ordonnant à tous les propriétaires de maisons de faire construire des portes à toutes celles qui en manquent , & défendant à toutes fortes de personnes de marcher fans lumière dans les rues après une certaine heure.

On prétend que le marquis de Monteynard , ministre de la guerre , a donné ordre à chaque colonel d'exiger de chacun des officiers d'infanterie en semestre une recrue de 4 hommes , afin de procurer au premier mai une augmentation de 50 hommes par bataillon.

### A N G L E T E R R E .

*Londres.* Le bill pour naturaliser les étrangers protestans , a passé dans les deux chambres du parlement. Ainsi les petits-enfans d'un ambassadeur qui aurait séjourné assez long-tems hors de l'Angleterre pour qu'il lui en fût né , ne seront plus envisagés comme étrangers : ce qui aurait eu lieu fans l'établissement de cette nouvelle loi. La souscription des 39 articles de foi de l'église gallicane , que l'on exige des jeunes gens qui commencent leurs études dans les deux universités , occupe toujours le parlement , & y occasionne de vifs débats , les sentimens

étant très-partagés sur cette importante matière.

Les affaires de la compagnie des Indes orientales font sur le point d'être arrangées, par l'emprunt qu'elle fera d'un million 500000 livres sterling, auprès du gouvernement; & son dividende annuel fera de 6 pour 100 jusqu'à ce que cet emprunt ait été réduit à sa moitié.

Les capitaines de vaisseaux de guerre à la demi-paie ont présenté un mémoire tendant à obtenir que leurs appointemens soient augmentés; mais malgré la justice d'une telle réquisition, le gouvernement n'est pas disposé à y entendre, vu l'état actuel des finances.

La cour a donné ordre à son consul à Alger de renouveler pour cinq ans la paix avec le dey de cette régence.

On équipe à Spithéad une flotte de 26 vaisseaux de guerre, & une autre de 11 à Plymouth: l'une & l'autre doivent être prêtes à mettre à la voile au commencement de mai prochain. L'on mande de Boston, que lorsqu'on a été informé de l'approche de l'escadre commandée par l'amiral Montaigne, & destinée à punir suivant les loix ceux qui ont brûlé la chaloupe du roi la Gaspée, les habitans de Rhode-Island se

sont assemblés , & ont déclaré illégale la commission donnée par S. M. à cet amiral , promettant l'impunité & même indemnification à quiconque opposeroit la force à la force.

Les derniers avis venus de l'isle de S. Vincent , portent que les Caraïbes , favorisés par les montagnes & les forêts dont l'intérieur de cette isle est rempli , continuent à s'y maintenir & à diminuer en détail le nombre de ceux qui ont entrepris de les subjuguier.

L'interruption du débit de l'étain & du cuivre , que l'on tiroit auparavant en très-grande quantité de l'Angleterre , a occasionné un soulèvement de la part des ouvriers qui travaillent dans ces mines. Ils ont même pillé divers magasins remplis de froment & de seigle. On mande de Gibraltar que l'empereur de Maroc a ordonné à tous ses vaisseaux armés en cours , d'attaquer les Vénitiens , à qu'il veut faire la guerre, sous prétexte que cette république a épousé le parti de la Russie contre la Porte.

Le commun conseil de la cité de cette capitale vient de renouveler ses représentations au roi pour le redressement des griefs nationaux , la dissolution du présent parlement , & des changements dans le ministère.

## P A T S - B A S.

*La Haye.* Les directeurs de la compagnie des Indes occidentales ont informé les états généraux que les Negres fugitifs se sont aussi réunis à Issequebo, & ont brûlé ou détruit plusieurs plantations. En conséquence de quoi il a été ordonné aux frégates qui escortent les troupes destinées pour Surinam, de se transporter dans ces colonies pour y rétablir la tranquillité.

On assure qu'il y a une importante négociation sur le tapis contre la Hollande & l'Angleterre, & que deux personnes de distinction se sont rendues d'ici à Londres, où elles gardent l'incognito.

Le ministre de S. M. le roi de Prusse vient de présenter aux États généraux un mémoire tendant à demander le paiement des arrérages dus depuis la guerre de succession, lorsque les troupes de la république occupoient les états de ce monarque le long du Rhin. C'est un objet de 4 millions 140000 florins.

## N E U C H A T E L.

Le gouvernement de cet état a été informé par une lettre de *son excellence monsieur*

le Baron de Lentulus, en date du 20 février dernier, que S. M. le roi de Prusse, notre auguste souverain, venoit de le nommer son ambassadeur extraordinaire à Varsovie, & général en chef de ses troupes en Pologne; & ce seigneur a dû en conséquence partir de Berlin le 6 de ce mois, pour se rendre à sa glorieuse & importante destination.

*Manheim.* Le 136e tirage de la loterie électorale Palatine, s'est exécuté le 4. mars 1773, à l'hôtel-de-ville. Les numeros qui ont été extraits de la roue, sont les n<sup>o</sup>. 68, 37, 88, 2, 59.

Et par le 137e tirage ont été extraits le 24 mars, les numeros 7, 76, 20, 30, 10.



## T A B L E.

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.	
I. Contes moraux & nouvelles Idylles, &c.	
	pag. 3
II. Voyages de Richard Pockocke, &c.	12
III. Discours chrétiens.	21
IV. Samlung, &c. Histoires de la Bible.	32
V. Seconde loterie de l'hôpital général de Genève.	33
IV. Avis aux amateurs de la littérature.	37

## II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. Histoire de l'ordre du Saint-Esprit.	40
II. Introduction à la maniere, &c.	50
III. Abrégé d'histoire universelle.	53
IV. <i>Alsatia diplomatica</i> , &c.	56
V. <i>Jacobi Maknigthi S. T. D. commentarius harmonicus in quatuor evangelia</i> , &c.	57
VI. Histoire des peuples sortis du Nord.	58
VII. <i>Bibliotheca arabico-hispanica</i> , &c.	59
VIII. <i>Viagge de Espagna</i> , &c.	60
IX. <i>L'agriculture d'Ellis</i> , &c.	62
X. <i>Avis</i> .	63

## III. PARTIE. Pieces fugitives.

I. <i>Lettre de M. Holland</i> , &c.	65
II. <i>Modele d'une nouvelle ruche à miel</i> .	82
III. <i>Suite des mémoires de mis de Sternheim</i> .	91

## IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

<i>Turquie</i> . . . . .	104
<i>Russie</i> . . . . .	107
<i>Suede</i> . . . . .	109
<i>Dannemarck</i> . . . . .	111
<i>Pologne</i> . . . . .	ibid
<i>Allemagne</i> . . . . .	116
<i>Italie</i> . . . . .	117
<i>Espagne</i> . . . . .	120
<i>Portugal</i> . . . . .	121
<i>France</i> . . . . .	ibid
<i>Angleterre</i> . . . . .	123
<i>Pays-bas</i> . . . . .	126
<i>Neuchatel</i> . . . . .	ibid.